



HAL
open science

**Les représentations politiques et citoyennes de la
frontière dans le cadre de l’Eurométropole (RPCFE)**
Nicolas Lebrun, Sylvie Considère, Fabienne Leloup, Corinne Luxembourg,
François Moullé, Pauline Pupier, Bernard Reitel, Maud Verherve

► **To cite this version:**

Nicolas Lebrun, Sylvie Considère, Fabienne Leloup, Corinne Luxembourg, François Moullé, et al.. Les représentations politiques et citoyennes de la frontière dans le cadre de l’Eurométropole (RPCFE). [Rapport de recherche] Région Nord-Pas-de-Calais. 2015, pp.84. halshs-03286375

HAL Id: halshs-03286375

<https://shs.hal.science/halshs-03286375>

Submitted on 27 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Les représentations politiques et citoyennes dans le cadre de l'Eurométropole (RPCFE)

Rapport final

Novembre 2015

Programme émergent (2013-2015) financé par la



**RÉGION
NORD-PAS DE CALAIS**

Responsable du programme de recherche : Nicolas Lebrun

Rapport rédigé par : Sylvie Considère (Université d'Artois), Sabine Duhamel (Université du Littoral Côte d'Opale), Nicolas Lebrun (Université d'Artois), Fabienne Leloup (Université Catholique de Louvain, site de Mons), Corinne Luxembourg (Université d'Artois), François Moullé (Université d'Artois), Pauline Pupier (Université d'Artois), Bernard Reitel (Université d'Artois) et Maud Verherve (Université Lille 1), membres de l'Institut des Frontières et Discontinuités



Institut des Frontières et Discontinuités © Novembre 2015



Projet émergent RPCFE – Rapport

Introduction

Entre juin 2013 et novembre 2015, une équipe franco-belge de l'Institut des Frontières et Discontinuités s'est penchée sur les Représentations politiques et citoyennes de la Frontière dans le cadre de l'Eurométropole. La recherche menée pour ce projet émergent, intitulé RPCFE, a donc été mise en œuvre sur une période de deux ans et demi. Le présent rapport final entend tout à la fois poser les bases scientifiques et méthodologiques de la recherche qui a été accomplie, envisager la méthodologie de recherche déployée et présenter les résultats et interprétations qui en découlent.

Le présent rapport est composé de cinq parties : le contexte théorique de la recherche scientifique (partie I), la représentation citoyenne (partie II), la représentation politique (partie III), l'analyse croisée (partie IV) et les propositions et perspectives (partie V).

Dans une première partie, nous rappelons le contexte théorique de la recherche entreprise. Notre analyse de la frontière franco-belge s'inscrit dans une perspective évolutive autant parce que la notion de frontière change que parce l'Union européenne constitue un réel « laboratoire de frontières ». Dans cette perspective, « l'initiative d'avant-garde » que constitue l'Eurométropole, institution et réseau de communes, constitue un objet innovant.

Dans la partie II, le cœur de l'analyse est le citoyen : quelle est son appropriation du caractère transfrontalier de son territoire ? L'étude exploratoire a porté sur des groupes d'étudiant.e.s, belges et français. Elle a été élargie à un échantillon de 255 citoyen.ne.s qui ont été interrogés dans quinze villes du territoire eurométropolitain grâce à un questionnaire bilingue qualitatif.

La partie III consacrée à la représentation politique repose sur des analyses documentaires et des entretiens consacrés à deux sections : d'une part, les sites et publications des communes membres de l'Eurométropole ; d'autre part, des projets Interreg ciblés. La question ici posée porte sur la place de l'Eurométropole soit dans la communication communale à destination de la population locale, soit dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets transfrontaliers incluant d'autres acteurs.

La partie IV du présent rapport entend confronter les représentations citoyennes observées aux représentations politiques. En effet, seule une bonne connaissance des deux types de représentation peut être garante d'une action appropriée et efficace des politiques publiques. Si le décrochage entre les représentations citoyennes et politiques est trop grand, l'action du politique risque d'être mal comprise, non nécessairement en raison de sa pertinence, mais davantage faute d'une communication adaptée.

Dès lors, ces points vont nous amener à proposer, en partie V, des moyens d'améliorer la gestion des représentations relatives à la frontière dans le cadre de l'Eurométropole.

Il est important de rappeler que notre analyse se base sur les représentations, citoyennes et politiques. Ces représentations ne correspondent pas au réel mais elles s'avèrent essentielles à la mise en œuvre et à la concrétisation de tout projet. Comme rappelé dans la partie III, la représentation est un système explicatif qui permet aux individus d'expliquer le monde : sa compréhension constitue une étape nécessaire avant toute évolution.

I. Contexte théorique de la recherche scientifique

A. Approche théorique et épistémologique de la frontière

Jusque dans les années quatre-vingt, l'approche de la frontière est d'abord politique et juridique, la frontière est considérée comme la limite de souveraineté des Etats. A partir de l'exemple de l'agglomération genevoise, un travail préalable (Guichonnet & Raffestin, 1974) avait bien démontré l'ancrage local des relations transfrontalières et leurs conséquences spatiales. Les bouleversements géopolitiques suite à l'effondrement du système soviétique ont provoqué des redécoupages, notamment le spectaculaire élargissement de l'Union européenne accompagné d'un renforcement de la convergence économique et politique du projet européen. Les chercheurs en sciences humaines et sociales se sont emparés de cette question en proposant de nouvelles approches. Certains ont une logique historico-juridique (Foucher, 1991), d'autres plus historique (Nordman, 1998), enfin, certaines approches, liées aux nouvelles coopérations, sont plus régionales (Moullé, 2003) tandis que l'aspect culturel lié aux représentations (Newman, Paasi, 1998) devient une question centrale.

Les actes terroristes de 2001, sans en être la cause, vont accentuer fortement une approche sécuritaire de la frontière où l'appareillement de celle-ci va permettre un contrôle de plus en plus individualisé et jouer le rôle de filtre sélectif pour les flux, notamment de personnes. D'une part, l'approche de la frontière devient polymorphe (Groupe Frontière, 2004), multi-niveaux et multifonctionnelle, autrement dit complexifiée par les réalités territoriales transfrontalières. D'autre part, la question des barrières et des murs (Andreas et Biersteker, 2003) va progressivement devenir une question majeure.

La frontière est un concept qui doit être vu à travers le prisme des dynamiques mondiales, notamment celle qui combine une extraordinaire ouverture au monde, favorisant des échanges sans précédent dans l'histoire, et une tendance au cloisonnement, pour réguler et contrôler les flux au profit des acteurs maîtrisant les jeux de frontières. Dans ce contexte, les Etats qui ne contrôlent plus totalement les dynamiques mondiales et locales cherchent plus ou moins à s'adapter (Sassen, 2008). Ainsi l'Etat a incorporé une dimension nationale à l'époque moderne et jusqu'au XIX^{ème} siècle pour aujourd'hui s'adapter à la logique de la mondialisation. La permanence de l'Etat ne permet pas pour autant de comprendre quelle sera son organisation future tant les règles de la nouvelle mondialisation semblent complexes.

Nous pouvons présenter les quatre fonctions de bases (Groupe Frontière, 2004) de la frontière :

- Une frontière est une construction territoriale qui « met de la distance dans la proximité » (Arbaret-Schultz, 2002) ;

- Une frontière est conçue comme un système de contrôle des flux destiné à assurer une maîtrise du territoire à travers un filtrage ;
- Une frontière est un lieu privilégié d'affirmation et de reconnaissance de pouvoirs politiques ;
- Une frontière institue une distinction par l'appartenance matérielle et symbolique à une entité territoriale dont elle est l'expression.

La frontière était traditionnellement à la limite du territoire national. La mise en réseau des sociétés (Castells, 2001), les convergences géopolitiques macro-régionales et les logiques de territorialité régionale ont bouleversé le modèle. La frontière est omniprésente, elle s'est infiltrée dans les réseaux pour aboutir aux lieux de production, aux plateformes logistiques et aux nœuds multimodaux des transports. A l'échelle nationale, elle peut prendre des formes matérielles violentes faites de murs ou de barbelés, qu'il est aussi possible de rencontrer à l'échelle locale pour les besoins de protection de quartiers et de résidences spécifiques.

B. L'Union européenne entre cloisonnement et ouverture

L'Union européenne est un laboratoire de frontières

La structuration de l'Union à vingt-huit Etats aujourd'hui et la mise en place de l'espace Schengen à partir de 1995, sans oublier l'espace de la monnaie unique, posent désormais des questions originales dans le domaine de la limnologie (Fourny, 2013) pour définir les limites mêmes de l'Europe. Cette situation particulière déstabilise les citoyens européens au point que leurs représentations de l'Europe sont affectées. Elles se traduisent en effet par une tendance au repli national (cf. élection européenne de 2014) au moment même où les responsables politiques à Bruxelles cherchent à donner un nouvel élan au projet européen.

Les frontières extérieures de l'Europe peuvent avoir des fonctions dont le degré diffère. Ainsi, les pays membres de l'espace Schengen ont des frontières externes en contact avec des Etats membres de l'Union européenne mais non-membres de l'espace Schengen. Leur fonction est alors de filtrer les flux de personnes. En ce sens, la frontière franco-britannique a été appareillée pour pouvoir gérer les flux de personnes, entre les personnes autorisées avec les passeports et visas habilités et les clandestins qui sont refoulés. L'appareillage concerne, pour cette dyade, les nœuds des réseaux : ports, gares, aéroports, terminal du tunnel sous la Manche et bien entendu plateformes logistiques. Néanmoins, les Etats de l'Union européenne non-membres de Schengen gèrent eux-mêmes leurs frontières sur les standards européens concernant les flux de marchandises. Globalement, nous pouvons retenir une tendance à la fermeture des frontières externes ou *rebordering* (Andreas & Biersteker, 2003), phénomène amplifié depuis une décennie dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Le *bordering*

correspond aux frontières modernes, westphaliennes, reconnues par les traités internationaux et symbolisées par le bornage de la ligne frontière.

Par ailleurs, les frontières intérieures sont l'objet, depuis bientôt un quart de siècle, d'une politique commune en faveur de l'ouverture ou *debordering*. Quatre dynamiques ont permis ce phénomène.

- La première est liée au changement des relations entre les Etats européens : de relations internationales elles sont passées à des relations internes à l'Union européenne. Qui plus est, les règles de l'espace Schengen favorisent la libre circulation des personnes entre les pays membres.
- Initiée par la convention-cadre de Madrid du Conseil de l'Europe de 1980 et ses différents protocoles additionnels, la deuxième dynamique est politique, avec la volonté de favoriser les initiatives locales pour mettre en place des projets transfrontaliers. L'intégration du processus en « objectif 3 » de la politique de cohésion de l'Union européenne, à partir de 2007, a renforcé le positionnement politique.
- La troisième dynamique, enfin, est financière, avec les programmes Interreg. Ces derniers ont permis aux porteurs de projet de prétendre à un co-financement par l'Union européenne. Ils ont une dimension transfrontalière, une dimension transrégionale ou une dimension interrégionale. L'année 2014 marque la fin de la phase IV d'Interreg, c'est-à-dire la quatrième période de programmation de l'objectif 3 de la politique de cohésion de l'Union européenne.
- Enfin, un accompagnement juridique a été mis en place pour que les porteurs de projets bénéficient d'outils juridiques adaptés à leurs besoins. Le plus emblématique est le Groupement européen de coopération territoriale (GECT) permettant de réunir des collectivités de part et d'autre d'une frontière dans une institution reconnue officiellement par les différents échelons politiques des Etats et de l'Union européenne. L'Eurométropole réunissant Lille, Kortrijk et Tournai a été, par sa création le 28 janvier 2008, le premier GECT européen.

Ainsi, des dynamiques territoriales innovantes sont apparues avec des projets culturels, économiques et sociaux. Les plus originales sont celles qui cherchent à s'ancrer spatialement dans une logique transfrontalière. Des dynamiques euro-régionales (Wassenberg, 2011) sont apparues depuis les années quatre-vingt-dix. Elles accompagnent généralement des logiques d'agglomération et de réseaux de villes ; elles ont parfois préparé les politiques en faveur de GECT, notamment en Europe de l'ouest. Avec l'intégration de l'Europe centrale (2004-2007), les euro-régions ont le plus souvent été créées dans un sens *top-down* pour faire profiter aux territoires locaux des opportunités européennes : leurs résultats sont pour le moment moins nets.

Dans ce contexte, l'Eurométropole est clairement une initiative d'avant-garde, suivie par d'autres collectivités territoriales européennes en situation frontalière.

La frontière franco-belge, un modèle de frontière en débordement dont le cœur est l'Eurométropole

L'Eurométropole se déclare métropole franco-belge, réunissant 147 communes sur un territoire de 3.550 km² dont les centralités sont Lille, Kortrijk et Tournai. Le projet est né en 1991 avec la mise en place d'une Conférence permanente intercommunale transfrontalière (la COPIT), réunissant cinq intercommunalités. Le GECT, forme juridique adoptée par l'Union européenne en 2006, est officiellement déclaré pour l'Eurométropole en 2008. Ce nouveau territoire est à la fois binational (franco-belge), et tri-culturel avec les espaces français, flamand et wallon. Il est un projet politique dont l'enracinement correspond à un espace vécu par les 2,136 millions d'habitants pour le travail, les achats, la résidence, les soins, les loisirs, etc. (Verger, 2011).

Figure 1 : Situation de l'Eurométropole

Carte RPCFE © Corinne Luxembourg, 2015

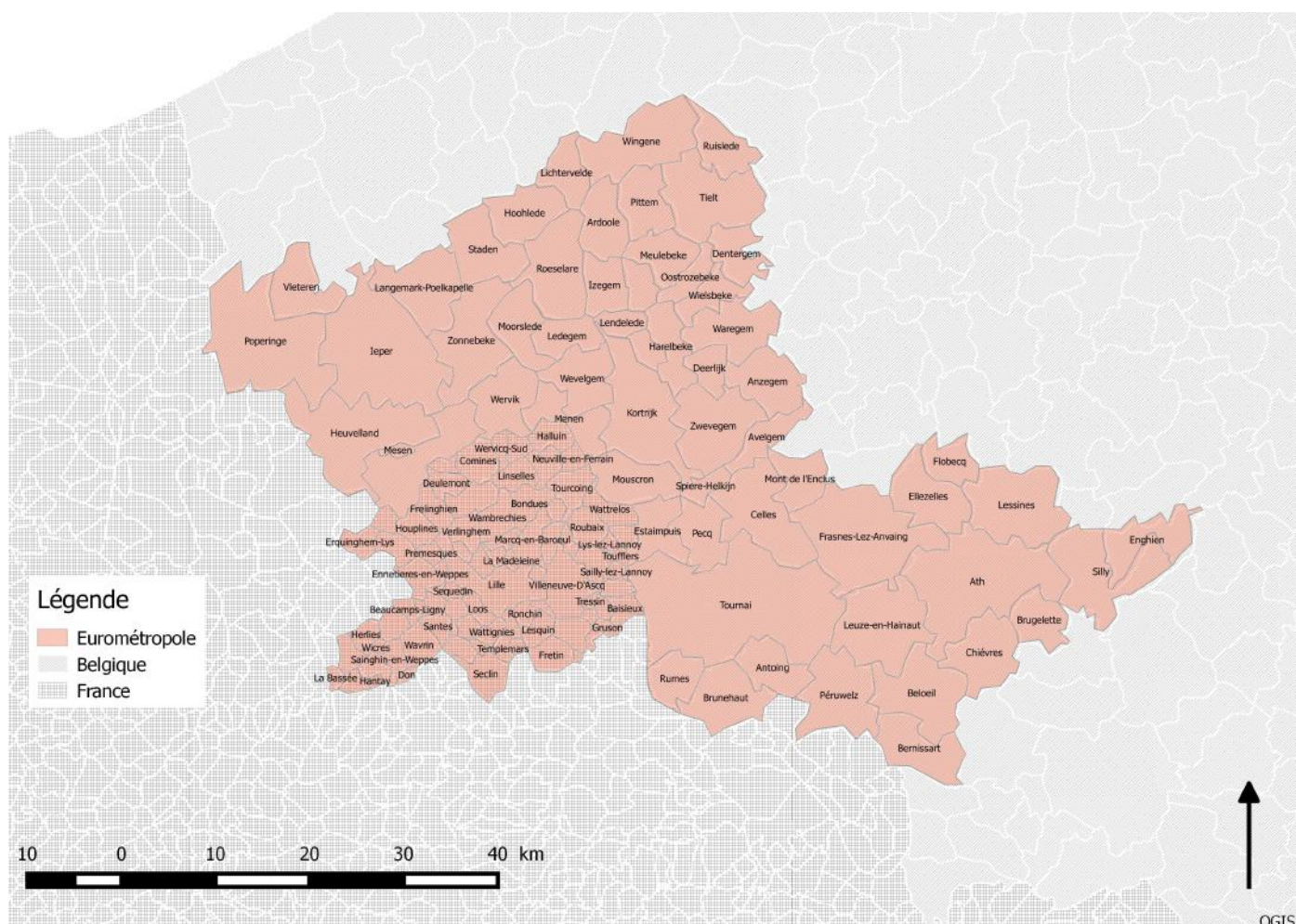
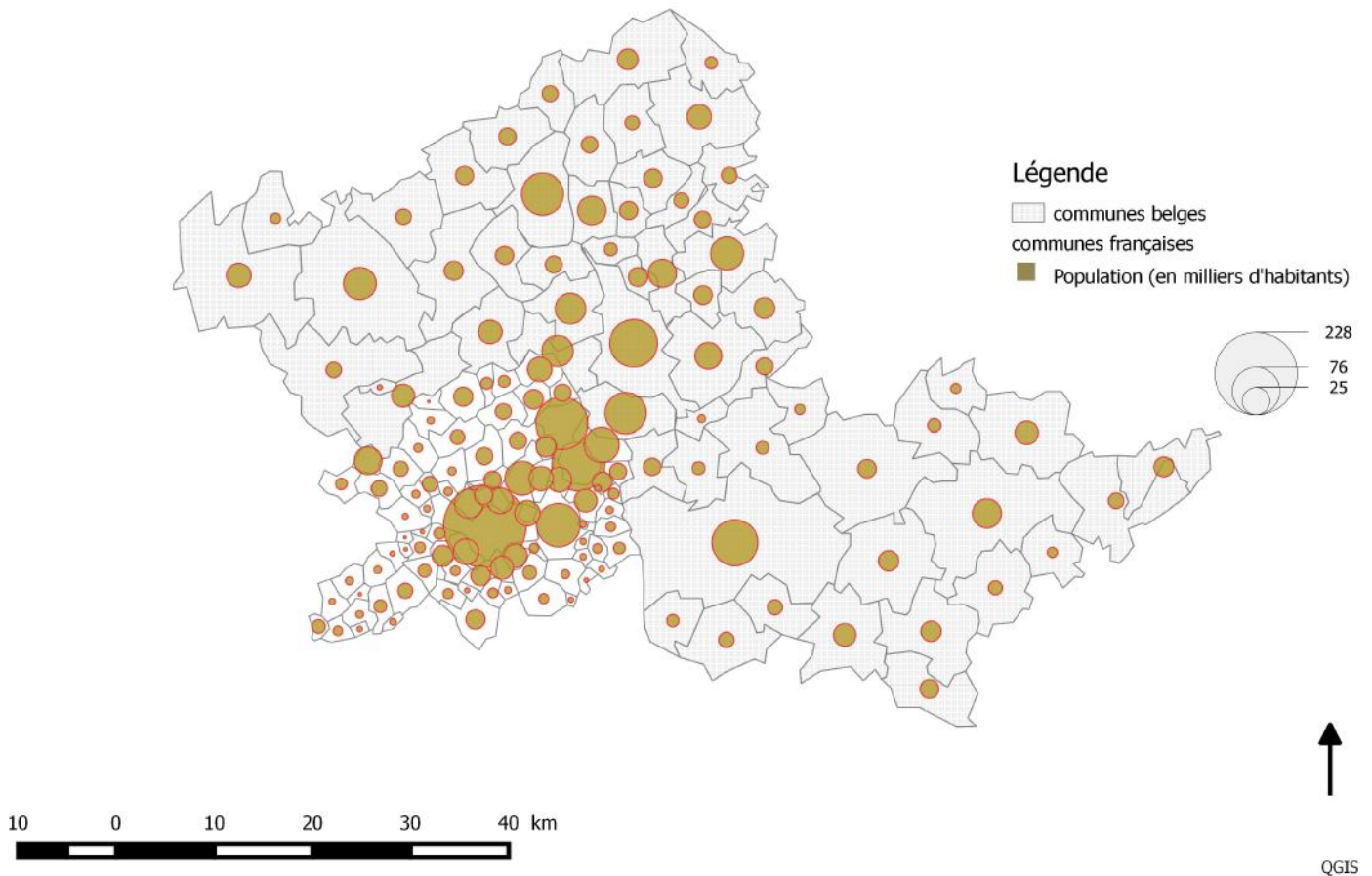


Figure 2 : La population de l'Eurométropole

Carte RPCFE © Corinne Luxembourg, 2015



La notion de *debordering* s'applique parfaitement ici puisque la frontière est un marqueur mental (nous y reviendrons) qui n'est toutefois pas nécessairement un frein aux déplacements et aux initiatives. L'importance des coopérations transfrontalières financées dans le cadre d'Interreg en atteste. L'intégration territoriale doit cependant être nuancée : les transports en commun sont loin de constituer un réseau unifié transfrontalier. Le passage de la frontière par le réseau public n'est pas efficient. Pour autant, la volonté politique a permis la livraison en 2014 d'une place publique originale car physiquement à cheval sur la frontière entre les communes d'Halluin (France) et de Menen (Belgique) : une première européenne dont la charge symbolique est forte.

L'ensemble de ces synergies a pour objectif d'agglomérer les différents espaces urbains dans une logique métropolitaine européenne avec plus de deux millions d'habitants. Une métropole, même transfrontalière, a une centralité forte et une périphérie urbanisée importante, partiellement au-delà de la ligne frontière en contexte transfrontalier (Moullé & Reitel, 2014).

L'Eurométropole se déclare avec trois centralités, Lille, Kortrijk et Tournai, dont la commune la plus importante, Lille ne compte en 2012 que 228 652 habitants. C'est donc une ville moyenne tant à l'échelle de la France que de l'Europe, même si l'essentiel des réflexions sont menées à l'échelle de l'intercommunalité (1,1 million d'habitants)

Il faut donc proposer d'autres critères d'évaluation pour mesurer la dynamique métropolitaine.

Nous avons quatre critères qui permettent d'évaluer le niveau de métropolisation à une échelle mondiale (Blotevogel & Danielzyk, 2009) :

- L'importance de l'innovation et de la créativité (Florida, 2004),
- La polarisation des flux économiques en contrant une puissance de niveau mondial,
- L'importance de la fonction de passerelle avec le reste du monde,
- La force symbolique du lieu.

Il est évident qu'à partir de ces critères, il est difficile d'évaluer l'Eurométropole comme un pôle de l'espace européen et mondial. Pour autant, il est pertinent d'intégrer ces critères dans une évaluation de politiques publiques pour comprendre le type de transformation engagé dans le projet de l'Eurométropole. La dynamique transfrontalière proposée par le projet territorial permet sans doute de positionner la conurbation dans un jeu de concurrence européenne, favorisé par un positionnement remarquable dans les réseaux ferroviaires et autoroutiers européens.

C'est sans doute dans le domaine de la dynamique politique que des critères (Jouve, 2003) de métropolisation ont le plus de signification pour l'Eurométropole.

Trois grands critères peuvent être retenus à partir de la littérature scientifique :

- Un espace vécu commun correspondant à un territoire unique,
- Un système de gouvernance permettant de porter des projets urbains communs,
- Une vision commune dans la planification de l'aménagement à moyen et long terme.

Ce n'est pas en quelques lignes que nous pourrions évaluer sérieusement cette proposition, mais l'existence même du GECT est de toute manière la première marche nécessaire pour que l'espace métropolitain transfrontalier puisse un jour devenir une réalité incontournable.

Nous sommes devant un processus de construction métropolitaine dans un contexte original transfrontalier. L'enjeu est d'évaluer la représentation de la frontière tant chez les acteurs politiques que chez les habitant.e.s, pour aider les porteurs du projet de l'Eurométropole à prendre en compte la question des représentations territoriales dans leurs stratégies.

C. La question des représentations – cadrage théorique

Territoires ou frontières peuvent être vus comme des objets géographiques, des constructions historiques et politiques appréhendables de manière externe et positiviste. Dans notre étude, les questions suivantes pourraient se poser en ces termes : par exemple, quels sont les tracés, les limites, quels territoires se juxtaposent ou s'entremêlent, quels flux, quels différentiels, etc., en appui sur des données factuelles, chiffrées, les plus objectives possibles.

Territoires et frontières peuvent aussi être vus comme des constructions dont se dotent les groupes sociétaux pour assurer leur existence. C'est l'entrée que nous choisissons. Leur étude doit alors passer par l'examen de la manière dont ces groupes et leurs individus se représentent les lieux qu'ils investissent, mais aussi la manière dont ils appréhendent les rapports de pouvoir, les interrelations elles-mêmes construisant le rapport à « l'Autre », au « Voisin ».

Cette manière d'aborder les objets géopolitiques place les recherches dans un paradigme socioconstructiviste d'une géographie plus culturelle qui prend en compte le fait que les relations que les individus et les groupes entretiennent avec les objets influent sur la construction de ces objets.

Dans ce cadre, L'Eurométropole est considérée comme un espace construit, proposé aux citoyen.ne.s afin de « lever les freins de la vie transfrontalière et partager un quotidien commun » (Eurométropole, 2012).

Cet espace qui abolit les frontières est-il approprié par les citoyens français et belges concernés ? La connaissance qu'ils ont - ou pas - de ce territoire paraît importante à mesurer, mais au-delà, il semble aussi utile de voir comment ils se représentent le territoire et la frontière.

Nous faisons l'hypothèse que ce sont les pratiques individuelles et les pratiques sociales, les parcours d'apprentissage scolaire et de formation mais aussi les discours qui construisent les représentations de la frontière et des concepts qui lui sont associés (citons par exemple les notions d'Etat, de territoire, de l'Autre).

A partir des travaux scientifiques sur les questions des représentations territoriales, nous pouvons déterminer deux grands courants de pensées.

Le premier est à la fois représentationnel (Gumuchian, 1991) et structuraliste (Abric, 1994). Les individus ont un « noyau central » de représentations constitué des héritages collectifs, de l'histoire, de l'idéologie commune au groupe. Nous y voyons une forte influence de Pierre Bourdieu chez qui l'« *habitus* » conditionne l'individu. Les représentations liées au noyau central ont une forte inertie. Un système périphérique beaucoup plus souple lié au quotidien de l'individu existe. Les représentations sont à ce niveau-là des opinions qui sont par essence

changeantes et instables. L'opinion peut varier, ce qui ne veut pas dire que les représentations profondes comme les références idéologiques évoluent.

Pour faire changer les représentations ancrées dans le noyau central dans le cadre d'un projet politique comme l'Eurométropole, il faut donc élaborer une stratégie sur le long terme. Ainsi, si la représentation de la frontière est forte, il est nécessaire, dans une logique de construction d'un territoire transfrontalier, d'envisager des actions fortes et répétées pour changer la représentation des territoires. Parmi les révélateurs des représentations territoriales, la carte mentale et les enquêtes sont des outils pertinents.

Le deuxième courant de pensée est lié aux théories non-représentationnelles (Thrift, 2008) dont les références (Cadman, 2009) sont à la fois la phénoménologie et le passage d'une société post-moderne à une société hypermoderne où l'individualité prime de plus en plus sur le collectif. L'individu se situe dans le mouvement, dans la mobilité. Il faut donc accepter l'incertitude qui y est liée. Le comportement est en effet un processus, et celui-ci n'est pas nécessairement prévisible. Les pratiques, notamment spatiales, sont liées à des choix perceptifs. Nos perceptions de l'environnement, dans le sens le plus large, influencent directement nos actes ; nos actes ne sont pas systématiquement le fruit d'une réflexion linéaire. Par conséquent, ce qui prime dans la construction des représentations territoriales est le type d'expériences vécues avec la frontière.

Le fait de vivre la frontière comme un obstacle ou au contraire comme une limite sans importance, va influencer l'individu. Par exemple, un réseau de transport public efficient, qui ignore par son organisation l'existence de la frontière, aura un impact important sur l'évolution de la représentation de la frontière. Pour évaluer l'expérience individuelle, il faut partir de matériaux comme l'enquête ouverte individualisée, l'étude de biographies ou encore utiliser des révélateurs d'expériences à travers l'expression littéraire ou artistique.

Les deux approches scientifiques se complètent car elles permettent de prendre en compte la question des représentations territoriales de manière complémentaire dans la politique d'aménagement du territoire.

La partie II consacrée aux représentations citoyennes porte sur la vision du territoire et de la frontière émanant des acteurs « décideurs » *via* la façon dont les sites institutionnels en rendent compte. Cette vision, ce projet est à croiser avec celles des citoyen.ne.s « utilisateurs » vivant dans le contexte transfrontalier. De façon générale, ces « utilisateurs » n'expriment pas leurs avis ou en tout cas ces avis ne sont pas répertoriés publiquement à travers des discours médiatisés, des procès-verbaux ou par l'intermédiaire de projets d'aménagements que l'on pourrait analyser de façon exogène. La manière dont les citoyen.ne.s se construisent leur propre compréhension de leurs espaces motive leurs pratiques : ils « font avec l'espace » contribuant à « faire l'espace » (Paquot *et al.*, 2012).

Le deuxième volet de l'étude porte sur les citoyen.ne.s de l'espace transfrontalier et leurs représentations. Pour analyser cette représentation, et par là, leur appropriation du caractère transfrontalier de leur espace de vie, nous avons mené une enquête par questionnaire, d'abord un pré-questionnaire administré à des groupes d'étudiant.e.s (voir rapport intermédiaire de juin 2014) qui nous a permis de construire un questionnaire destiné à une population plus large rencontrée dans certaines communes de l'Eurométropole.

Bibliographie

Abric J.-C. (1994), « L'organisation interne des représentations sociales : système central et système périphérique », In : Guimelli C. (éd.), *Structures et transformations des représentations sociales*, Lausanne, Delachaux & Niestlé, pp. 73-84.

Andreas P. & Biersteker T. J. (dir.) (2003), *The Rebordering of North America*, New York, Londres, Routledge.

Arbaret-Schulz C. (2002), « Les villes européennes, attracteurs étranges de formes frontalières nouvelles », In : Reitel B. *et al.*, *Villes et frontières*, Anthropos-Economica, Collection Villes, p. 213-230.

Blotevogel H. & Danielzyk R. (2009), « Leistungen und Funktionen von Metropolregionen », In : Knieling, J. *Metropolregionen. Innovation, Wettbewerb, Handlungsfähigkeit*, Hannover, ARL, pp. 22-29.

Cadman L. (2009), « Non-representational Theory / Non-representational geographies », In : Kitchin R. & Thrift N. (éd.), *International Encyclopedia of Human Geography*, Amsterdam, Elsevier, pp. 456-463.

Castells M. (2001), *La société en réseaux, L'ère de l'information*, Paris, Fayard, 2^e éd., 671 p.

Eurométropole (2012), « L'Eurométropole », consulté sur le site www.eurometropolis.eu, pp. 4-8.

Foucher M. (1991), *Fronts et frontières, un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 691 p.

Fourny M.-C. (2013), « La frontière comme espace liminal », *Revue de Géographie Alpine*, <http://rga.revues.org/2115>.

Groupe Frontière, Arbaret-Schulz C., Beyer A., Piermay J.-L., Reitel B., Selimanovski C., Sohn C. & Zander P. (2004), « La frontière, un objet spatial en mutation », *EspacesTemps.net*, Travaux, 29.10.2004, <http://www.espacestems.net/articles/la-frontiere-un-objet-spatial-en-mutation-2/>.

- Guichonnet P. & Raffestin C. (1974), *Géographie des frontières*, Paris, PUF, 224 p.
- Gumuchian H. (1991), *Représentations et aménagement du territoire*, Paris, Economica, 143 p.
- Jouve B. (2003), *La gouvernance urbaine en question*, Paris, Elsevier, 124 p.
- Moullé F. & Reitel B. (2014), « A continuously ambivalent border: building cooperation strategies in the cross-border metropolises of Basel and Geneva », In: Luis Domínguez L. & Pires E. (éd.), *Cross-Border Cooperation Structures: Learning from the Past to the Future*, Peter Lang, Coll. European Studies, pp. 205-224.
- Moullé F. (2003), *Dynamiques transfrontalières et identités territoriales. L'exemple des Alpes de Savoie, de la Suisse Romande et du Val d'Aoste*, Presses Universitaires du Septentrion, 473 p.
- Newman D. & Paasi A. (1998), « Fences and Neighbours in the Postmodern World: boundary narratives in Political Geography », *Progress in Human Geography*, 22, 2, pp. 186-207.
- Nordman D. (1998), *Frontières de France. De l'espace au territoire 16^e-19^e siècles*, Paris, Gallimard, 644 p.
- Paquot T. & Lussault M. (dir.) (2012), « Murs et Frontières », *Hermès*, n°63.
- Sassen S. (2008), *Territory, Authority, Rights: From medieval to Global Assemblages*, Princeton University Press, 512 p.
- Thrift N. (2008), *Non-Representational Theory: Space, politics, affects*, London, Routledge, 336 p.
- Verger S. (2011), *Les Chemins multiples de la coopération transfrontalière franco-belge: analyse des dynamiques institutionnelles*, thèse de doctorat en sciences politiques en co-tutelle Facultés Universitaires Catholiques de Mons (sous la direction de F. Leloup) et Université de Grenoble (sous la direction de A. Faure).
- Wassenberg B. (2011), « Le voisinage de proximité », in: Wassenberg B. and Beck J. (dir.), *Living and Researching Cross Border Cooperation (Volume 3): The European Dimension*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, pp. 67-88.

II. Les représentations citoyennes

A. Les représentations citoyennes de quoi parle-t-on ?

La suppression des frontières internes est au programme de l'Europe depuis ses fondations, mais qu'en est-il dans le vécu des Européens, des citoyens qui en composent la population ?

Résidant, travaillant ou étudiant dans un environnement proche de la frontière ouverte franco-belge, pratiquant l'euro dans leurs démarches quotidiennes, les citoyens interrogés dans la zone d'études sont supposés vivre ou pratiquer la frontière d'une façon spécifique, à savoir dans une perspective d'ouverture, d'échange voire de complémentarité. Mais qu'en est-il réellement ?

L'analyse des pratiques exige dans un premier temps de s'interroger sur les représentations qu'ont ces citoyens des frontières et plus spécifiquement sur la construction individuelle qui les produit.

Interroger les représentations renseigne sur la manière dont les sociétés et les groupes se représentent le monde, et dès lors s'approprient leur territoire. Ces territoires ne sont pas donnés une fois pour toutes, ils se construisent, évoluent, se modifient ; les limites données à ces territoires sont des limites perçues par ces citoyens, qui ne correspondent pas forcément à des limites administratives ou objectives ni même matérialisées : certains espaces peuvent ainsi se retrouver valorisés ou marginalisés sans raison « objective » ; certains lieux d'entre-deux peuvent aussi apparaître.

Dans cette analyse, nous faisons l'hypothèse que les représentations des citoyens peuvent renseigner sur le degré d'adhésion au territoire et au territoire transfrontalier voire sur les résistances à cet espace.

Dans le cadre de ce chapitre, nous proposons une grille permettant d'appréhender ces représentations et la mettant en application pour un échantillon restreint de citoyens.

Après avoir défini l'intérêt de l'analyse de la représentation citoyenne et proposé rapidement le cadre théorique qui articule cette analyse, nous présentons rapidement la méthode proposée et son application. Les premières enquêtes menées permettent de proposer des résultats sur un échantillon représentatif de 255 individus et d'en déduire quelques leçons déjà particulièrement éclairantes.

Analyser la représentation citoyenne signifie s'interroger sur la représentation de la frontière telle qu'elle s'est construite et telle qu'elle est vécue par le citoyen européen, cette représentation permettant alors de se poser la question transfrontalière. En d'autres mots, pour « faire l'Europe » à la frontière franco-belge, rendre concrète l'Eurométropole ou toute

autre instance transfrontalière pour les habitants, il nous faut d'abord vérifier la signification donnée à la frontière et de là, comprendre et appréhender les évolutions à attendre ou à provoquer.

Rappelons que la notion de frontière n'est finalement qu'une construction politique – et donc humaine - ancrée historiquement. La frontière interétatique qui sépare la France et la Belgique reflète le modèle politique de l'Etat westphalien qui se construit à partir du XIXème siècle. C'est cette compréhension de la frontière comme une institution politique ancrée géographiquement en un lieu qui permet de différencier la politique intérieure de la politique étrangère ; les relations internationales et la protection de l'intérieur. Il en ressort que la frontière dont nous traitons ici doit être considérée dans une perspective multiple qui interroge à la fois les pratiques, les discours qui la légitiment ou la critiquent et les représentations. Dans ce travail de représentation, le citoyen constitue l'autre acteur principal à côté de l'élu, et ce en tant que premier destinataire de toute décision publique.

A l'échelle européenne, le citoyen est une cible privilégiée tout particulièrement depuis le traité de Maastricht. En effet, ce traité, entré en vigueur en 1993, a mis en place les premiers éléments d'une citoyenneté européenne. Complété par le traité d'Amsterdam en 1997 et le traité de Lisbonne en 2009, il définit le lien social qui unit toute personne à l'Europe, lien qui le rend apte à exercer tous les droits politiques attachés à cette citoyenneté.

Rappelons qu'est considéré comme citoyen européen toute personne ayant la nationalité d'un de ses Etats membres, cette citoyenneté de « superposition » entraîne entre autres les droits suivants :

- la liberté de circulation, de résidence, d'étude et de travail dans les États membres de l'Union européenne ;
- le droit de vote et d'éligibilité (d'être élu) aux élections municipales ainsi qu'aux élections au Parlement européen représentant les citoyens des États membres dans l'État membre de résidence ;
- le droit à la protection diplomatique : dans les pays où un État membre de l'Union n'est pas représenté, ses ressortissants peuvent bénéficier de la protection des autorités diplomatiques et consulaires d'un autre État de l'Union, présent sur ce territoire, dans les mêmes conditions que les nationaux de cet État ;
- le droit de plainte auprès du Médiateur européen, qui est chargé de régler les litiges opposant les citoyens européens et les institutions européennes ;
- le droit d'écrire à toute institution de l'Union et de recevoir une réponse ;
- le droit d'initiative citoyenne : il permet, depuis le 1er avril 2012, à un minimum d'un million de citoyens issus d'au moins un quart des États membres de l'UE de saisir la Commission européenne pour lui demander d'adopter un texte qu'ils estiment nécessaire.

Aucun traité n'énumère les devoirs du citoyen européen. Cependant, en 2010, la Commission européenne a identifié dans son Rapport 2010 sur la citoyenneté les principaux obstacles auxquels sont confrontés les citoyens dans l'exercice de leurs droits européens au quotidien, ainsi que les actions à prendre pour éliminer ces obstacles. Le renforcement de la citoyenneté européenne¹.

Dès lors être citoyen européen c'est avoir un ensemble de droits supplémentaires aux droits accordés par sa nationalité, c'est être pleinement acteur et résident de l'espace européen.

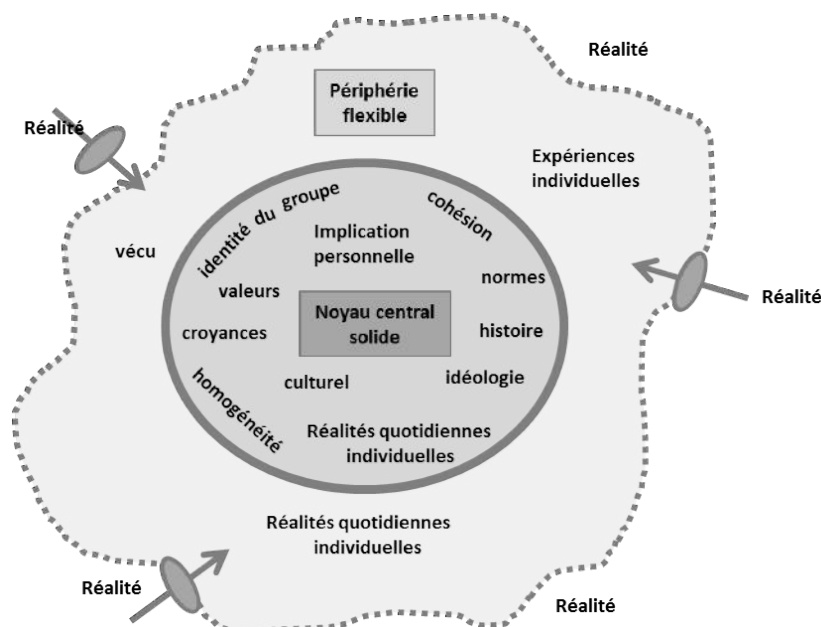
B. Comment étudier concrètement les représentations citoyennes ?

Les représentations se définissent comme des systèmes explicatifs que chaque individu se construit afin de pouvoir s'expliquer les perceptions qu'il a du monde. Elles sont le fruit d'une recombinaison psychologique intégrant des « idées personnelles », des expériences, des savoirs, des croyances, des valeurs. Ces représentations sont construites, par les individus mais sont également l'émanation de groupes au sein desquels elles circulent, via les discours. Les psychologues et les sociologues (dont Depeau (Depeau, 2006), Durkheim (Durkheim, 1967) et Moscovici (Moscovici, 1997)) ont montré que les représentations sont collectives avant d'être individuelles.

Afin de visualiser ce que nous entendons par représentation sociale, nous proposons le schéma ci-dessous, construit d'après les théories d'Abric : ce schéma donne une vision structurée des représentations sociales (Pouliot et *al.*, 2013).

Figure 3 : La structure d'une représentation sociale.

Source : S. Considère « Que faire des représentations en géographie », séminaire du laboratoire Discontinuités, université d'Artois, avril 2013



¹ Source : http://ec.europa.eu/justice/citizen/index_fr.htm (pour plus de détails : L'Europe est à vous - portail des

La partie centrale correspond à un système de références propre à l'individu, c'est le plus solide mais pas le plus facile à capter, soit parce que l'individu ne souhaite pas communiquer ou parce qu'il n'a pas conscience de ce qui construit ses références.

La partie périphérique est en « contact » avec la réalité perçue au travers de filtres (ce qu'on nous a appris à voir, ce que l'on tient pour important, ce que l'on sait, ce que l'on croit, etc.). Cette partie est plus plastique, les représentations y sont moins solides, elles sont modifiables, plus ou moins ouvertes aux discours extérieurs (la publicité, les argumentations liées aux savoirs, les discours politiques par exemples). Ce sont ces représentations que l'on capte le plus facilement notamment par des questionnaires.

Pour les sociologues, les représentations sociales guident l'action des individus, les pratiques permettent donc d'approcher une compréhension du monde social et toucher la manière dont ce monde social peut avoir une expression spatiale.

Les représentations sont des actes de pensée qui assurent la cohésion des groupes, elles passent par le langage, vecteur de transmission des valeurs.

C. Mise en œuvre de l'enquête

Au travers d'une enquête nous avons cherché à appréhender la perception des habitants des communes appartenant à l'Eurométropole. Cette perception est-elle variable selon la proximité à la frontière, est-elle similaire si l'on se situe d'un côté ou de l'autre de cette frontière ?

Plusieurs critères ont été mis en avant pour bâtir l'échantillon et définir les communes sondées :

- l'appartenance obligatoire à l'Eurométropole,
- l'éloignement de la commune par rapport à la frontière (sur la frontière/à moyenne distance /en périphérie),
- la taille de la commune,
- l'équilibre entre le nombre de communes Françaises (8) et le nombre de communes belges (7)

Les 15 communes qui ont été retenues pour l'enquête RPCFE sont :

- 8 communes françaises : Lille, Roubaix, Tourcoing, La Bassée, Fretin, Wervicq-Sud, Halluin et Armentières
- 3 communes wallonnes : Tournai, Mouscron, Enghien
- 4 communes flamandes : Wervik, Kortrijk, Lichtervelde, Menen

Figure 4 : Répartition de la population et communes retenues pour les enquêtes

Carte RPCFE © Corinne Luxembourg, 2015

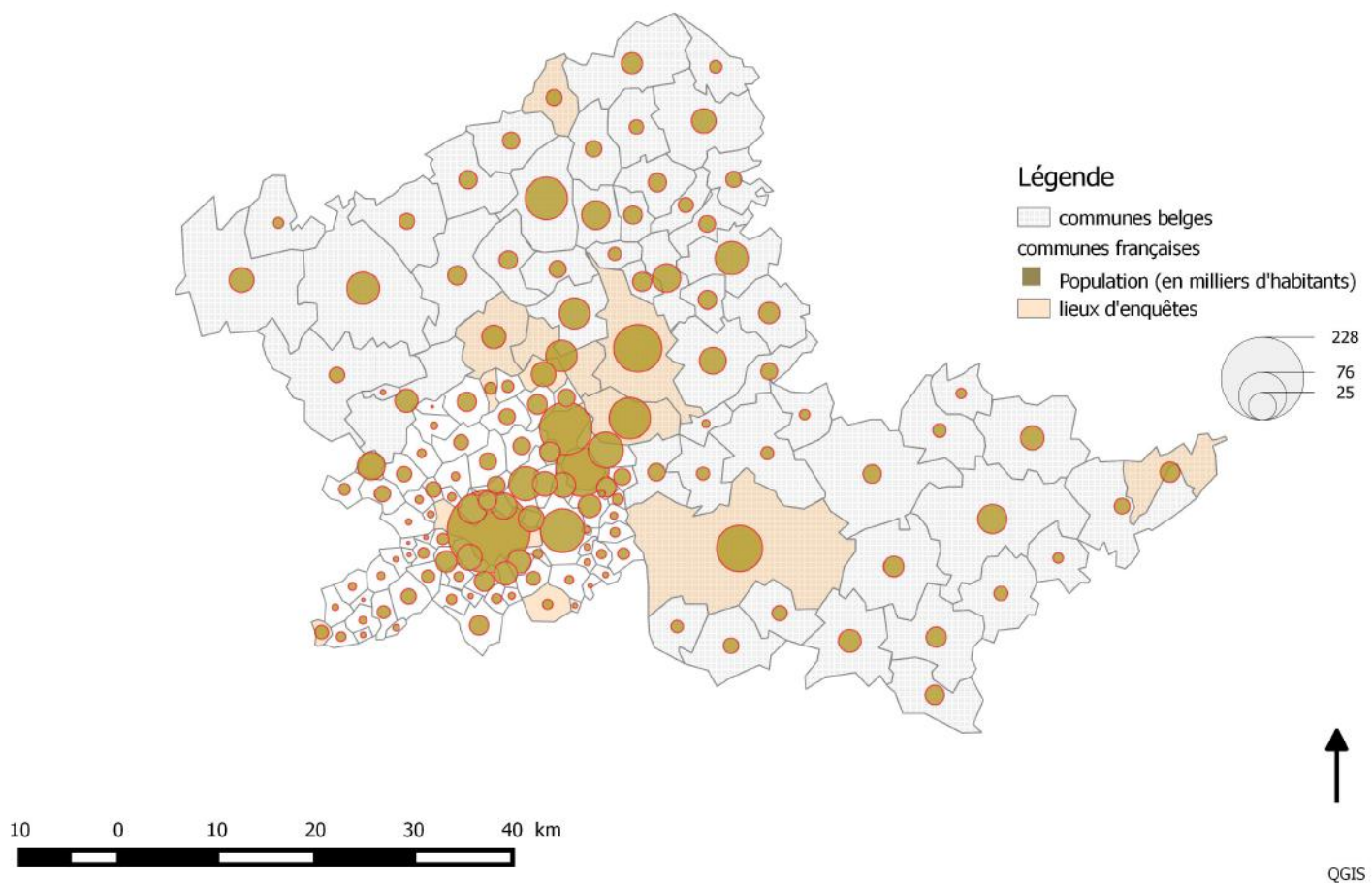
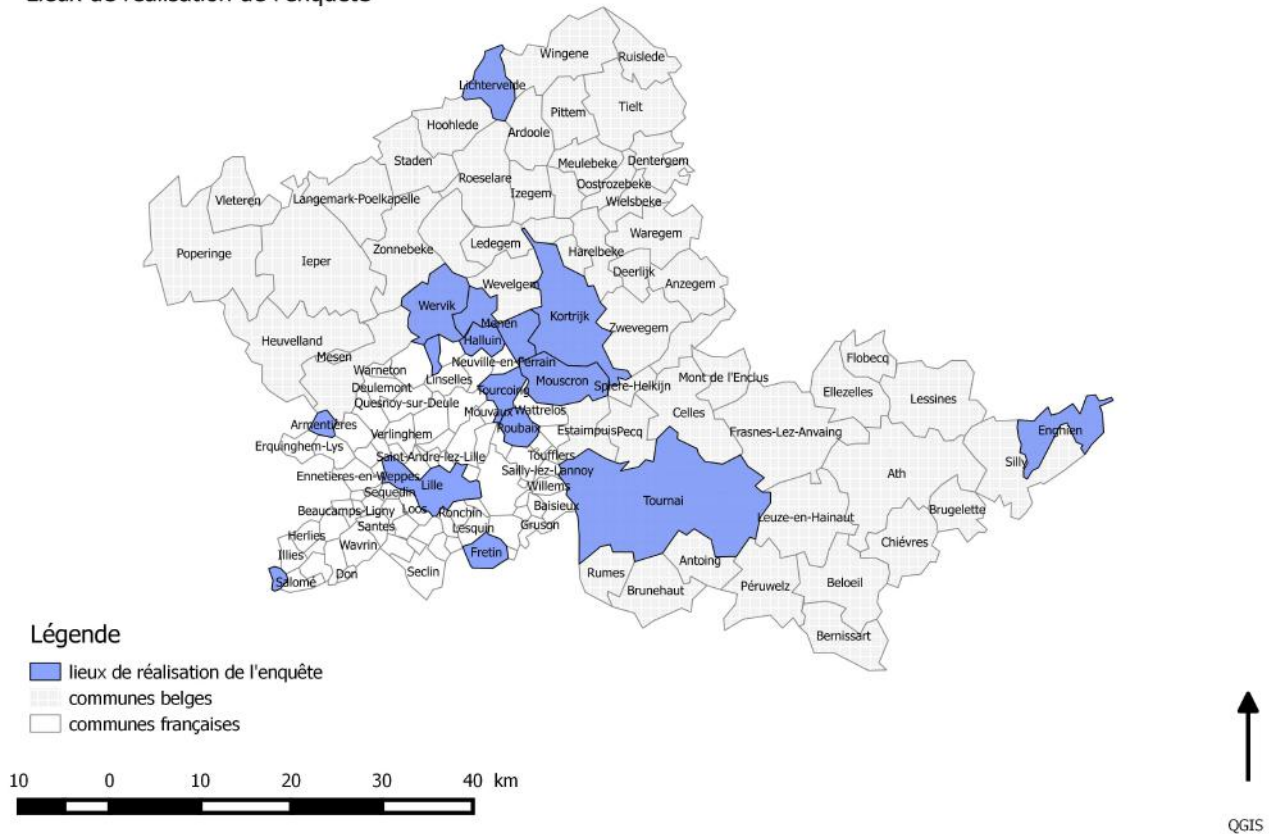


Figure 5 : Communes retenues pour les enquêtes « représentations citoyennes »

Carte RPCFE © Corinne Luxembourg, 2015

Lieux de réalisation de l'enquête



Nous avons développé plusieurs versions du questionnaire (cf. Annexes), adaptées aux différents territoires d'enquêtes. Le questionnaire se décline donc en 3 versions pour s'adapter au territoire interviewé et à ses caractéristiques administratives et/ou linguistiques (France, Belgique francophone, Belgique néerlandophone).

Le questionnaire est divisé en trois grandes parties pour apprécier le profil du répondant, connaître ses pratiques et usages de la frontière et cerner son niveau d'information sur l'Eurométropole.

- réalisation matérielle de l'enquête

La passation des questionnaires s'est déroulée du 23 avril au 15 mai 2015. 6 enquêteurs ont été recrutés pour réaliser le travail de terrain (6 étudiant.e.s inscrits en Licence 2 ou Licence 3 de géographie, néerlandophone pour certains).

15 à 20 questionnaires ont été administrés sur chaque commune, soit 255 questionnaires au final. Le temps moyen de passation d'un questionnaire était de plus ou moins 10mn.

D. Résultats et analyse

Nous avons interrogé 255 personnes, 146 en France 109 en Belgique (48 en Wallonie et 61 en Flandre). L'échantillon comporte un nombre comparable d'hommes (125) et de femmes (130). Les différentes tranches d'âges ont été interrogées.

Figure 6 : Tranches d'âges des personnes interrogées

Source : enquête RPCFE, mai 2015

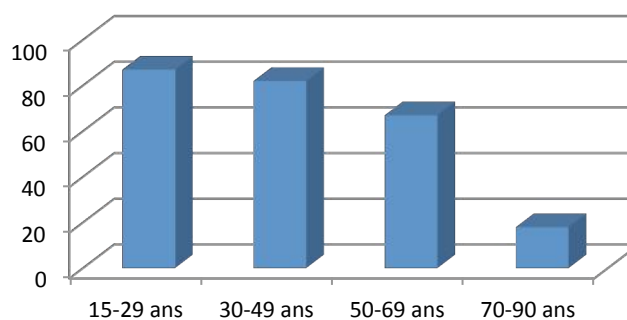


Figure 7 : Lieux de résidence des enquêtés (France et Belgique)

Carte RPCFE © Corinne Luxembourg, 2015

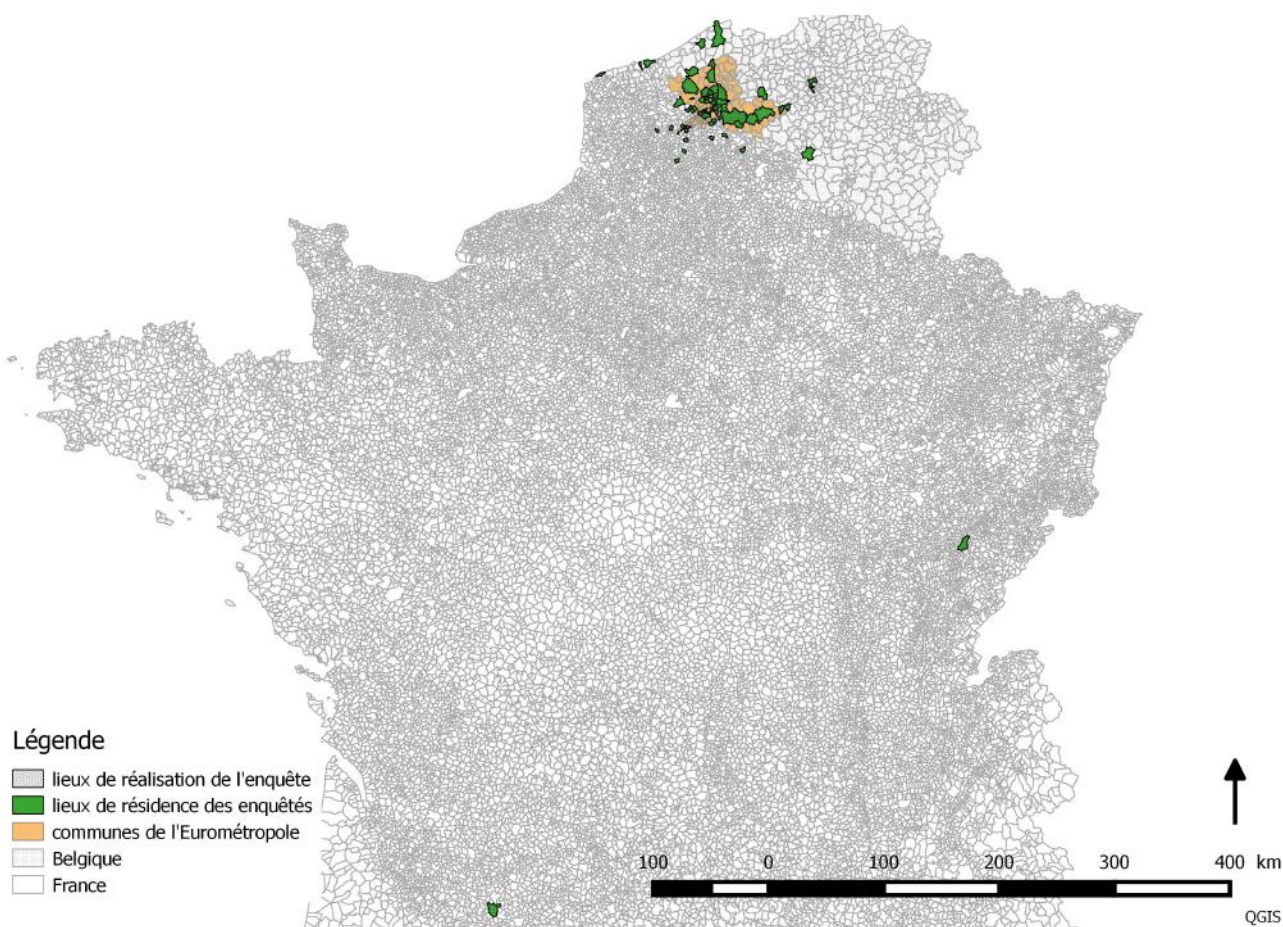
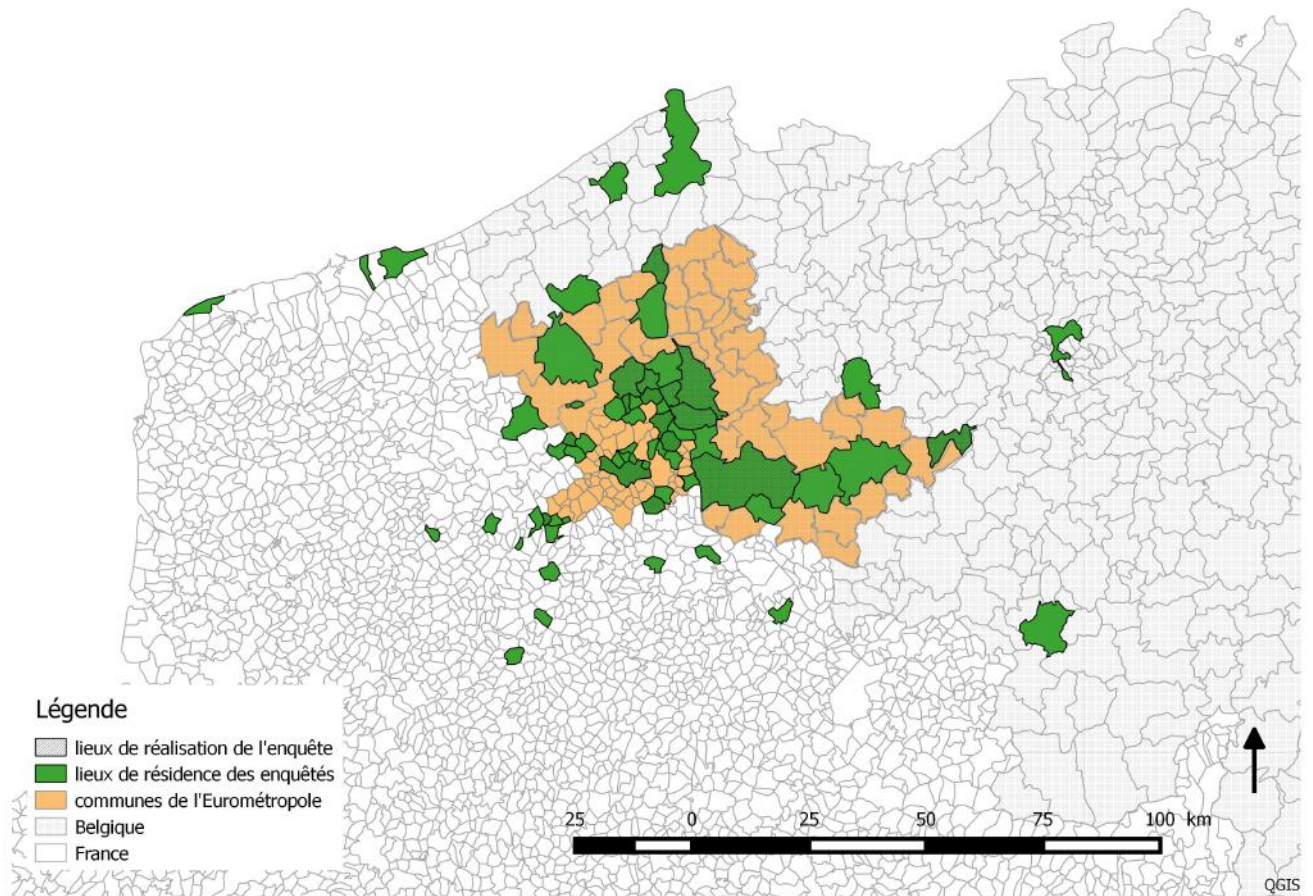


Figure 8 : Lieux de résidence des enquêtés (espace frontalier franco-belge)

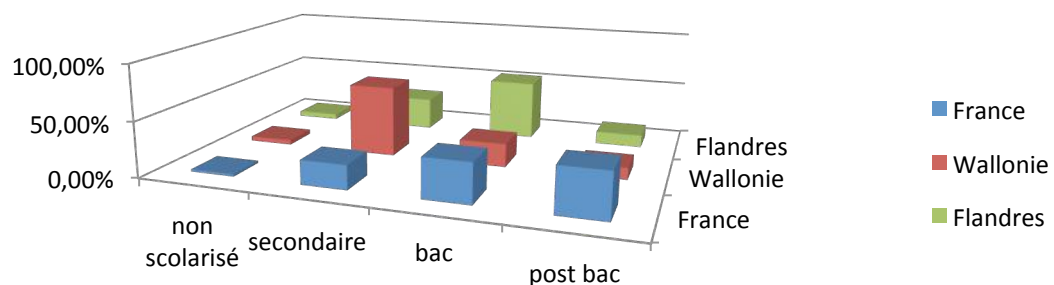
Carte RPCFE © Corinne Luxembourg, 2015



Nous avons demandé son niveau d'étude à chaque personne. Les curriculumms ne sont pas semblables en France, en Wallonie et en Flandre mais nous pouvons tout de même mettre en évidence un graphique général qui permet de voir que la majorité des personnes interrogées ont un niveau secondaire (31,4%) et Bac ou Bachelor (37,4%).

Figure 9 : Niveau d'étude des personnes interrogées

Source : enquête RPCFE, mai 2015



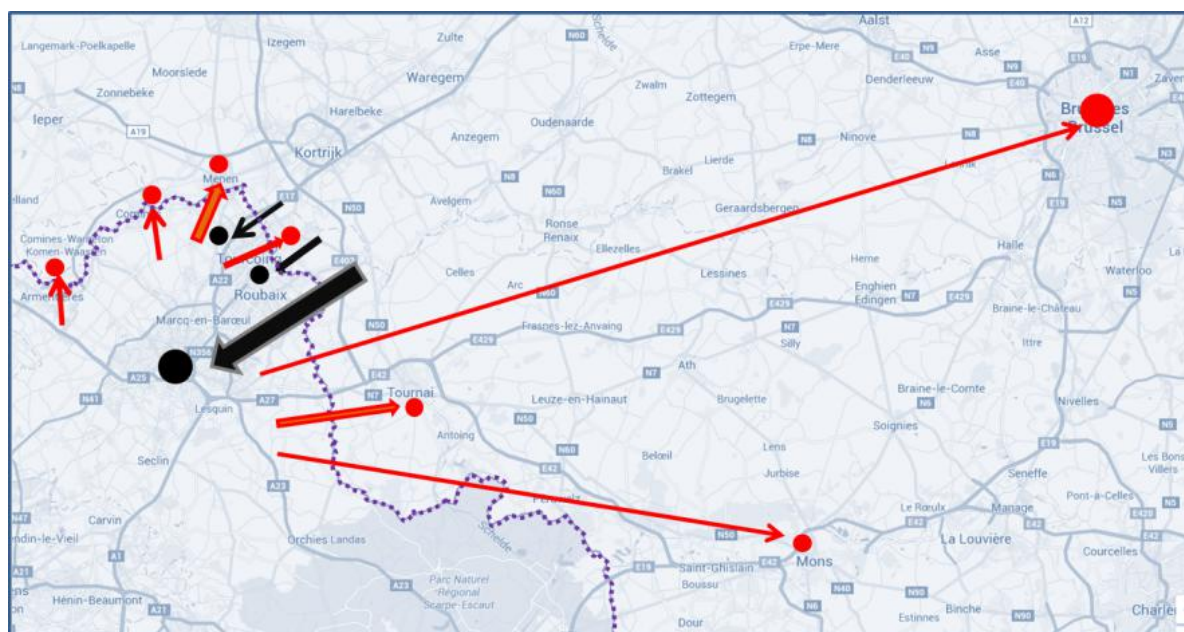
Notre échantillon est à 49% composé d'actifs, 17% de retraité.e.s, 17% d'étudiant.e.s et 17% de sans emploi. Nous avons peu de cadres (9%) mais plutôt des employé.e.s et ouvrier.e.s (44%).

Les personnes interrogées sont assez mobiles dans la zone frontalière : 77% des résidents en France vont en Belgique et 81,5% des résidents en Belgique vont en France.

Lorsque les personnes interrogées citent les villes dans lesquelles ils se rendent, on voit apparaître trois villes côté français (Lille 44%, Tourcoing 8% et Roncq 6%), et sept villes côté belge (Menen 25%, Tournai 14%, Mouscron 11%, Wervik 4%, Mons 4% et Bruxelles 4%).

Figure 10 : Trajectoires des traversées frontalières régulières

Carte RPCFE © Sylvie Considère, 2015. Source : enquête RPCFE, mai 2015



La fréquence de traversée est plutôt hebdomadaire (20%) et de plusieurs fois par mois (26.5%). Les raisons invoquées à ces visites dans le pays voisin sont d'abord les achats (50%) les loisirs et culture (35,5%) et des visites à la famille (19%), ce qui montre que cet espace transfrontalier est un espace de vie. Les traversées pour études et travail sont moindres pour notre échantillon (2 et 7%). Lille reste la métropole attractive de la région transfrontalière mais les lieux culturels que sont Tournai, Bruxelles et Mons, capitale européenne de la culture en 2015, attirent des Français. Quant aux villes immédiatement situées sur la frontière, côté belge, on peut sans doute attribuer les déplacements aux achats (tabac, essence ou eau par exemple).

Dans cet espace, le déplacement dans le pays voisin se fait essentiellement en voiture (65%). Les transports en train ou bus ne sont utilisés que par 29% des personnes interrogées (les jeunes étant ceux qui les utilisent le plus). La traversée à vélo ou à pied (12%) montre que le pays Voisin fait partie de l'espace vécu proche.

Nous avons interrogé notre échantillon sur la manière dont il définit la frontière en général et comment il perçoit la frontière franco-belge en particulier. Rappelons que l'on se situe au sein de cet espace européen de l'Eurométropole qui ambitionne de « limiter les effets barrières de la frontière » et « de construire un lieu de vie dans lequel les activités du quotidien ne sont plus françaises ou belges, mais eurométropolitaines² ».

Demander à chaque personne de donner sa propre définition de la frontière aurait fourni des données difficilement traitables dans le cadre d'une étude quantitative. En nous appuyant sur les résultats du pré questionnaire (voir rapport intermédiaire de juillet 2014), nous avons proposé aux personnes interrogées de signifier son accord plus ou moins important avec cinq affirmations. Nous présentons ci-dessous les résultats obtenus à cette question par tranche d'âges. (cf. figure)

Pour la majorité des personnes interrogées, la frontière est nécessaire à l'exercice du pouvoir (65%) et les contrôles exercés sont un gage de sécurité (70%). Rappelons que le questionnaire a été administré en mai 2015.

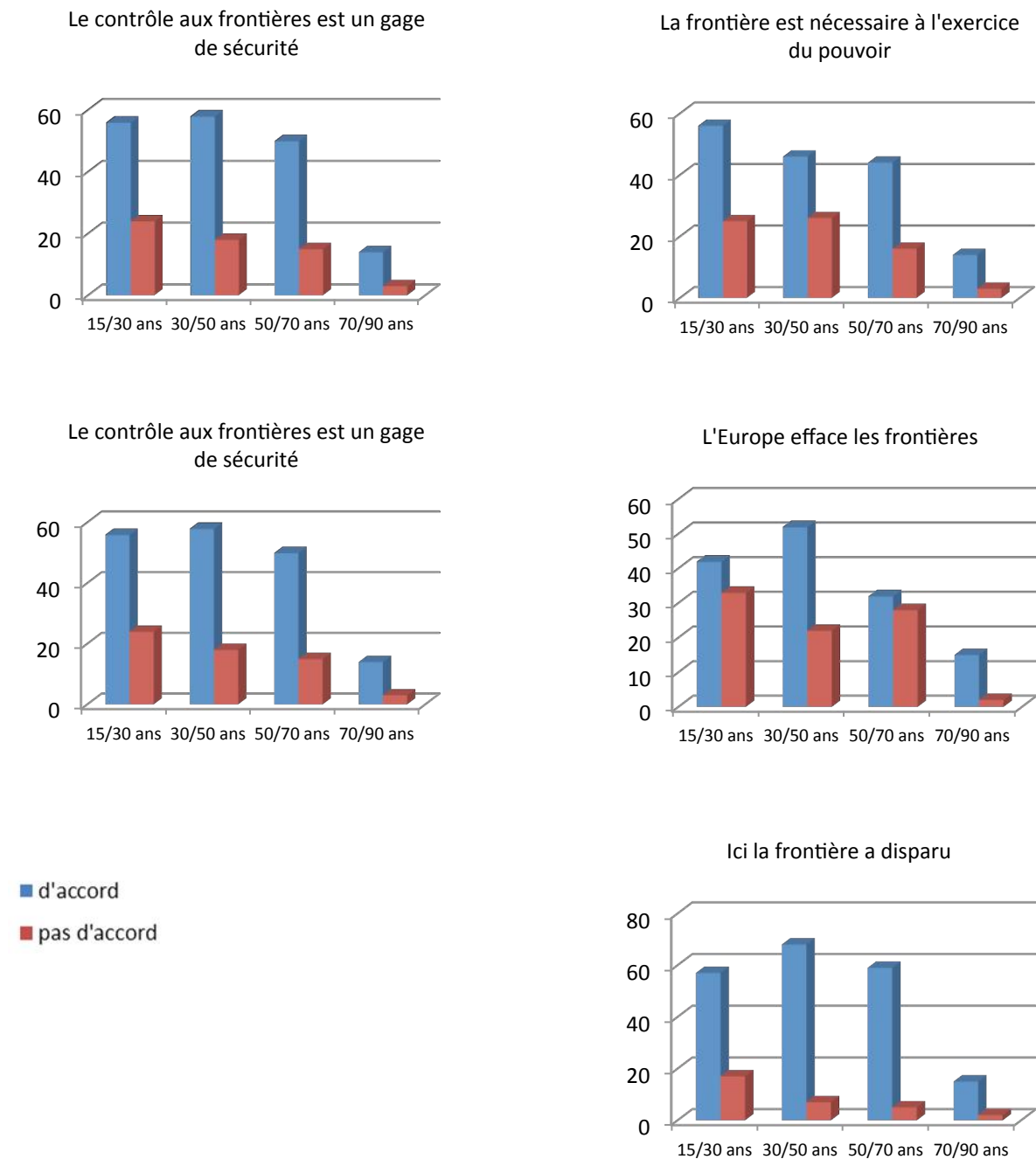
Pour autant ce besoin de frontière ne s'exprime pas par la nécessité d'une matérialité : pour 76%, la frontière ne se voit pas. L'Europe (Union Européenne) contribue bien à l'effacement des frontières (72%) ; d'ailleurs, ici, en zone frontalière franco-belge, la frontière a disparu (79%). Ces résultats généraux ne sont que peu nuancés par l'analyse des réponses par tranche d'âge. Les plus jeunes semblent avoir une définition plus sécuritaire de la frontière, ils sont aussi plus nombreux à penser que l'Europe n'efface pas les frontières et que la frontière franco-belge n'a pas disparu.

Lorsqu'on demande comment on constate qu'on a passé la frontière d'un point de vue général (72,5% des personnes interrogées sont déjà allées dans un ou plusieurs autres pays), c'est le passage à l'aéroport (douane, passeports à 58%) qui est le repère principal, puis vient, là encore, la signalisation (routes, péages à 21%). La langue est un repère de passage d'une frontière pour 10% de l'échantillon, alors que lorsqu'il s'agit de la frontière franco-belge, ils sont 3% seulement à le noter comme marqueur frontalier.

² Présentation de l'Eurométropole bilingue. Brochure juin 2012 <http://fr.eurometropolis.eu/documentation.html>

Figure 11 : La vision du rôle de la frontière selon l'âge des personnes interrogées.

Source : enquête RPCFE, mai 2015



Cette perception générale est à confronter avec celle de la frontière entre France et Belgique. Nous avons tenté d'approcher les marqueurs de la frontière. Massivement, les individus ayant répondu qu'ils se rendent dans l'autre pays perçoivent non la frontière en tant que telle mais le fait qu'ils ont changé de pays. D'abord, là aussi, c'est la signalisation routière, les immatriculations des véhicules ou l'état de la route qui les renseigne (rappelons qu'ils sont 65% à utiliser la voiture pour ce passage). L'environnement est perçu comme étant différent. L'architecture ou des constructions particulières comme un pont (5,5%) matérialise le passage chez le Voisin (on pense aux ponts sur la Lys à Commine, Wervicq, Warneton ou Halluin). Certains marqueurs sont davantage liés à une tranche d'âge : les 30-50 ans remarquent les anciennes douanes, les 15-30 ans sont attentifs aux messages de leurs opérateurs téléphoniques.

Nous avons demandé de qualifier les trois frontières existant dans la région eurométropolitaine en cochant une case parmi « très effacée », « effacée », « 0 (sans avis) », « marquée », « très marquée ». Nous avons regroupé les deux extrêmes afin de disposer de positions plus tranchées.

La frontière entre Nord-Pas-de-Calais et Wallonie est perçue comme effacée (43,5%), pour 35,5%, la question ne vaut pas d'être posée, ni effacée, ni marquée. C'est pour les moins de 50 ans que cette frontière apparaît comme étant très effacée.

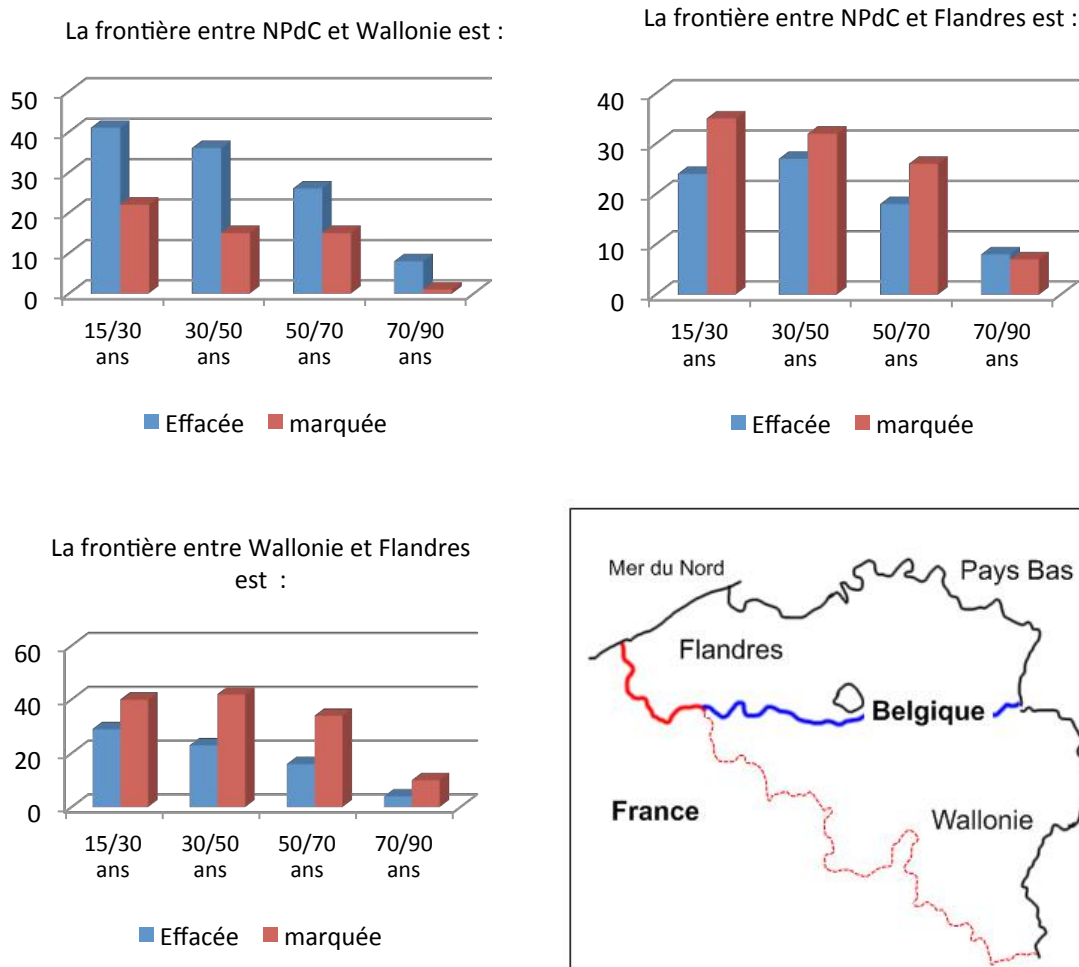
Les avis sont plus tranchés en ce qui concerne la frontière entre Nord-Pas-de-Calais et Flandre. La frontière y apparaît comme marquée pour 39%, effacée pour 32% quand 29% signifient leur indifférence. Là encore ce sont les plus jeunes qui la perçoivent comme très marquée.

L'Eurorégion étant transfrontalière, il nous fallait aussi prendre en compte une réalité belge : la frontière linguistique entre Wallonie et Flandre avec laquelle les Belges sont très familiers. Nous avons donc demandé à notre échantillon comme ils qualifient cette frontière. A 67.5% les personnes perçoivent cette frontière comme marquée (et 31.5% comme très marquée). La répartition par tranche d'âge montre une légère avance pour les 15- 50 ans.

Les aspects administratifs et réglementaires étant les même sur la partie belge, qu'elle soit wallonne ou flamande, il ne peut ici être question de différentiels tels qu'on peut en mettre en évidence de part et d'autre des frontières interétatiques (prix, imposition, taxes, produits disponibles etc. ...) même si les règles et décrets différencient les traitements au sein des deux entités fédérées. Le caractère plus ou moins marqué de la frontière passe donc par d'autres marqueurs. Dans ce cas précis, la langue usitée dans chaque espace semble être celui qui détermine le plus la perception du passage chez le Voisin autant entre Flandre et Wallonie qu'entre France et Flandres.

Figure 12 : Frontières effacées, frontières marquées

Source : enquête RPCFE, mai 2015



Des frontières perçues comme plus ou moins marquées

Cette question de la langue comme marqueur du passage d'une frontière n'apparaît pas de la même manière en fonction des questions. C'est un signe qu'on a passé la frontière entre France et Belgique à 3%, qu'on a passé la frontière avec un autre pays à 10,5%. C'est quelque chose pouvant contribuer à rapprocher Français et Belges à 11,7% mais pouvant contribuer à freiner les rapprochements à 32,5%.

Parmi les différentes actions citées comme pouvant favoriser le rapprochement entre les deux Voisins on a le commerce (14%), les festivités culturelles (13%) ou les instances de coopération (12,8%). Au contraire, les clichés, le racisme (9%), les administrations (9%) auxquels on peut ajouter le contexte économique sont propres à freiner le rapprochement.

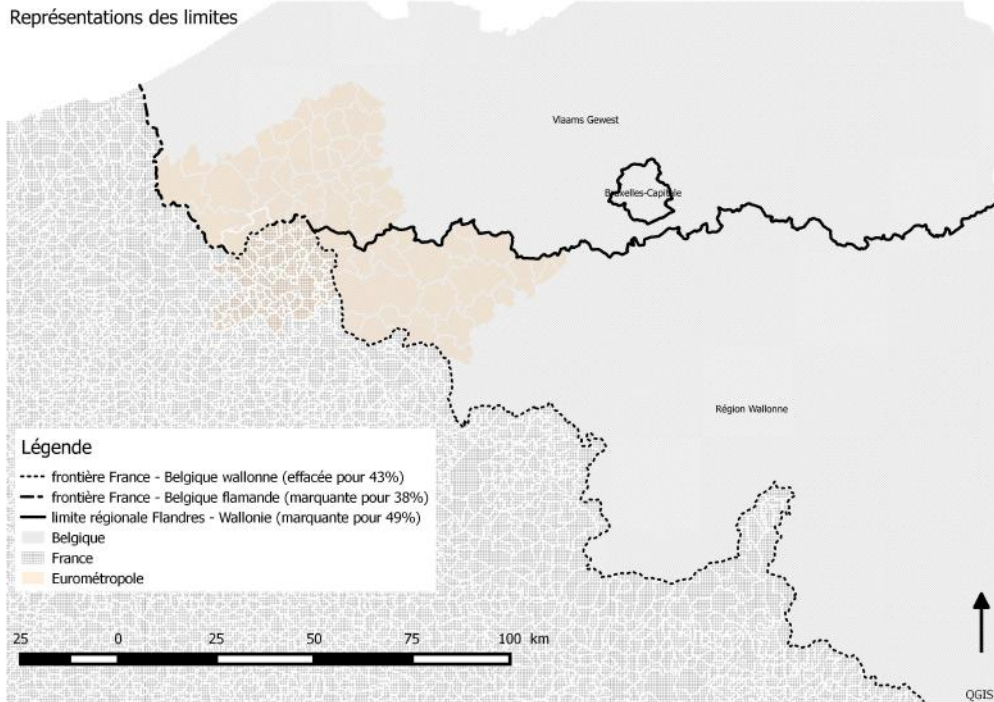


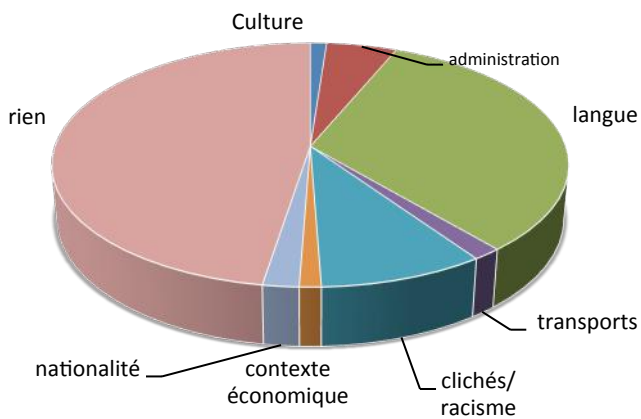
Figure 13 : Les représentations de la frontière

Carte RPCFE © Corinne Luxembourg, 2015

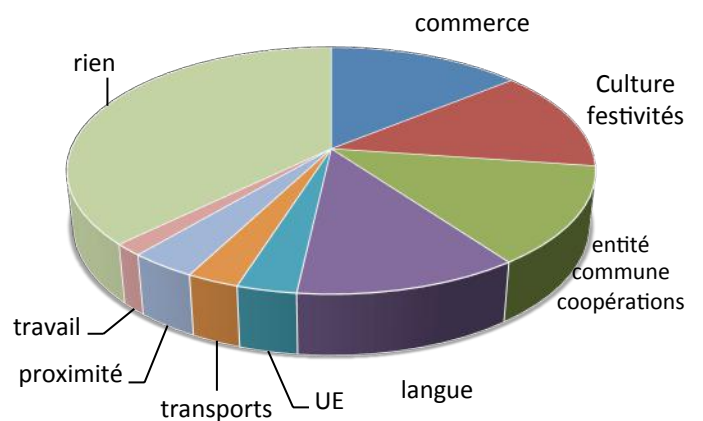
Figure 14 : Ce qui freine et favorise le rapprochement entre Belges et Français

Source : enquête RPCFE, mai 2015

Ce qui freine le rapprochement entre Belges et Français



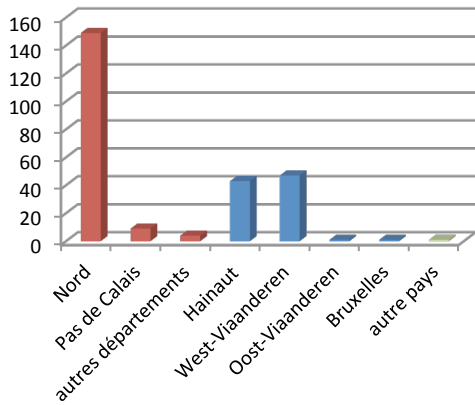
Ce qui favorise le rapprochement entre Belges et Français



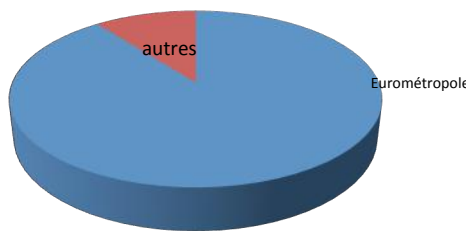
Notre questionnaire cherche à savoir comment cette entité transfrontalière à la fois spatiale et administrative est connue des personnes interrogées qui, à 89,4%, résident dans une commune de l’Eurométropole. A la question « connaissez-vous l’Eurométropole ? », 65 répondent oui (28,5% des résidents) et 49 (21,4%) disent en avoir déjà vu le logo et 20% indiquent où ils ont pu le voir.

Figure 15 : Le rapport territorial à l’Eurométropole des personnes interrogées : résidence et lieu de travail

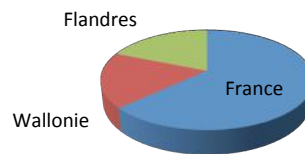
Source : enquête RPCFE, mai 2015



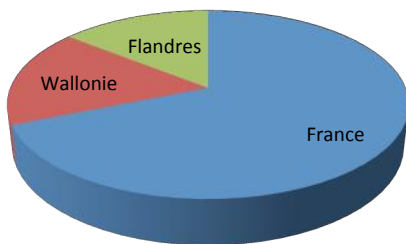
Résidence des personnes interrogées



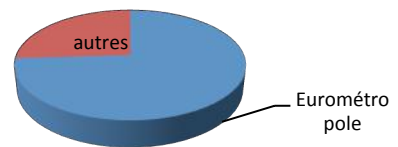
Résidence des personnes interrogées



Lieu de travail des personnes interrogées



Lieu de travail des personnes interrogées



Les lieux dans lesquels a été vu ce logo sont d'abord l'affichage extérieur et les panneaux placés le long de l'autoroute (42%), puis la télévision (11%) et la presse papier (8,8%).

Les réponses indiquant le *Forum emploi*, ou une conférence voire encore le train sont très peu nombreuses mais semblent bien indiquer une réelle connaissance d'activités de l'Eurométropole.

Sept personnes associent le logo avec la ville de Lille. Il est possible que cela indique une confusion entre Eurométropole et Métropole Européenne de Lille (MEL).

Figure 16 : Où les personnes interrogées ont-elles vu le logo de l'Eurométropole

Source : enquête RPCFE, mai 2015



La question qui demande de définir l'Eurométropole renseigne mieux sur le degré de connaissance de cette entité. Signalons que 79% des personnes interrogées ne répondent pas à cette question ou disent ne pas savoir. L'analyse des réponses obtenues à cette question ouverte montre que la réflexion semble se faire à partir du logo qu'on vient de leur montrer. La notion d'échange, d'accord entre villes, de regroupement de communes, de collaboration ou de coopération représente 37,7% des réponses. 9% situent l'Eurométropole à l'échelle de l'Europe et la voient comme une institution de l'Union. La confusion entre Eurométropole et MEL est à nouveau perceptible : nous relevons 5,5% de réponse de ce type mais il nous paraît possible que cette confusion soit plus répandue.

Enfin, il nous apparaît que 16 personnes semblent bien avoir une réelle connaissance de l'Eurométropole. Leurs réponses sont plus complètes et déclinent des types de collaboration entre les trois villes Lille, Kortrijk, et Tournai : économique, culturelle. On voit aussi des « échanges de compétences entre France et Belgique ». Le terme « transfrontalier » est employé dans cinq définitions et cinq parlent des transports facilités (train). Si l'on rapporte ces

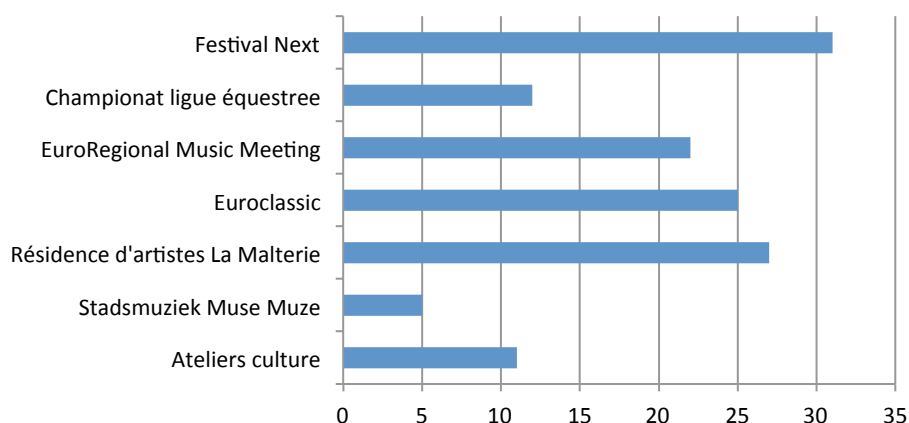
16 définitions à la totalité de l'échantillon, on compte seulement 6% des personnes interrogées qui a une connaissance de l'Eurométropole (rapporté aux 228 résidents des communes eurométropolitaines, c'est 7%).

Nous avons demandé si les personnes se sentaient informées sur l'Eurométropole : 71% ne répondent pas, 21% répondent « non » et seulement 7% répondent « oui ». Ces quelques 18 personnes informées disent avoir les informations par l'audiovisuel (9), Internet (3), l'affichage (2) ou le bulletin communal (2), (autres : 2).

Cette connaissance de l'Eurométropole passe aussi par la connaissance d'actions menées ou d'événements organisés. Nous en avons proposé quelques-uns en demandant de cocher les activités, avantages ou lieux emblématiques connus.

Figure 17 : Activités, avantages ou lieux emblématiques connus

Source : enquête RPCFE, mai 2015



Nous avons étudié plus particulièrement le petit groupe des personnes se disant informées sur l'Eurométropole.

Figure 18 : Lieux de résidence des personnes informées sur l'Eurométropole

Source : enquête RPCFE, mai 2015

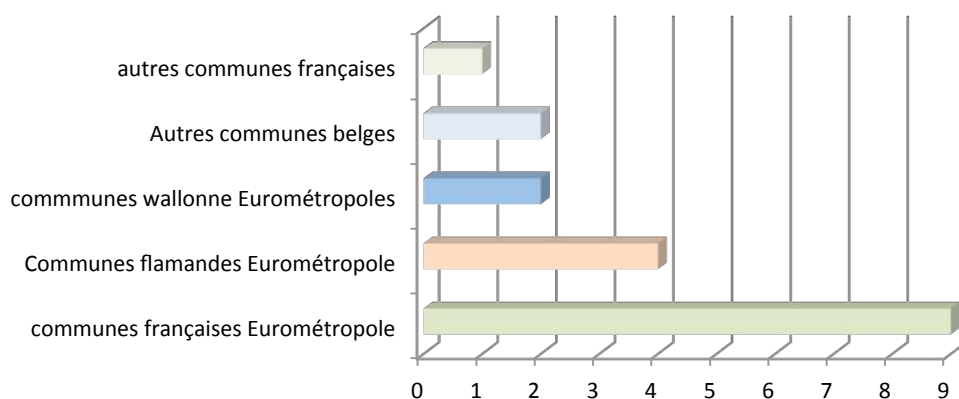
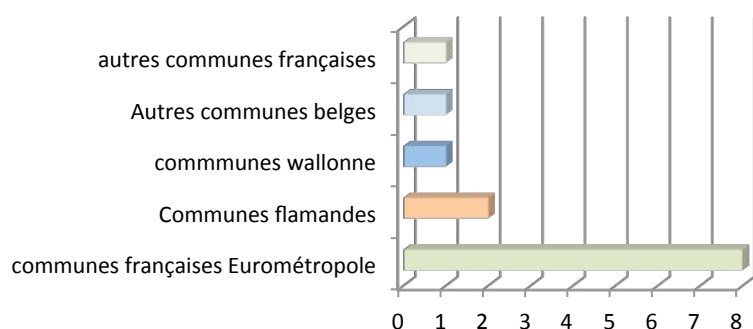


Figure 19 : Lieux de travail des personnes informées sur l'Eurométropole

Source : enquête RPCFE, mai 2015



Treize sont des hommes et sept des femmes, 8 sont français et 7 belges, 2 ont plus de 70 ans mais les autres se répartissent équitablement dans les 3 autres tranches d'âges. Ils sont actifs (10 et retraité (6) et plutôt diplômés (8 dans le supérieur). Ce sont des cadres (6), des employé.e.s (5), fonctionnaires (2) et indépendants (1). 15 résident et 13 travaillent dans une commune de l'Eurométropole.

Les pratiques transfrontalières de ce petit groupe sont un peu plus intenses que celles de l'échantillon global. Les Belges se rendent à Lille, Bergues, Béthune, Halluin ou Tourcoing, les Français vont à Anvers, Menen, Mouscron, Tournai ou Wervicq. La fréquence à laquelle ces personnes passent la frontière est plus importante (33% traversent une fois par semaine et 28% plusieurs fois par mois). Leurs incursions chez le Voisin ont essentiellement pour finalité des achats ou des loisirs. Les moyens de transports utilisés sont variés (plusieurs personnes en utilisant plus d'un), mais la route est le plus cité. Ils perçoivent le passage de la frontière par différents marqueurs (8 citent la signalisation, 3 les anciennes douanes, et un seul la langue). Seize sont déjà allés dans un autre pays (89%) et ils citent 59 pays différents où ils ont voyagé. Le nombre de réponses moyen par individu est de 3.6, pour l'échantillon total, le nombre moyen de réponses à cette question est de 2.8. Ce petit groupe voyage donc davantage. Leurs perceptions de la frontière franco-belge ne se distinguent pas de celles de l'ensemble de l'échantillon. Leur définition de la frontière en général est un peu plus tranchée pour certaines questions : ils sont plus nombreux à penser que la frontière est nécessaire à l'exercice du pouvoir, que l'Europe efface les frontières ou qu'elles ont disparu dans zone franco-belge. Ils sont moins nombreux à penser que les contrôles aux frontières sont un gage de sécurité.

Ces personnes qui se disent informées sur l'Eurométropole n'ont pas toutes déjà vu le logo qu'on leur présente (11 sur 18). Lorsqu'on leur demande ce qu'est l'Eurométropole, 4 répondent ne pas savoir, 4 donnent une définition qui démontre une méconnaissance (grande cité, lien Lille/Bruxelles, mégapole centre de l'Europe). La confusion avec la MEL apparaît là aussi (ceci renvoie à la métropole lilloise sous la présidence de Martine Aubry). Sur les 10

définitions de l'Eurométropole recueillies à cette question, 5 semblent réellement démontrer cette connaissance annoncée. Deux définitions parlent de « fusion entre grandes métropoles transfrontalières », ce qui peut s'interpréter comme des maladresses de langage mais aussi comme une méconnaissance. Trois réponses évoquent des actions de l'Eurométropole (culture, coopération, facilité de transport).

Il semble donc que seules 7 à 10 des 255 personnes interrogées peuvent faire état d'une connaissance de cette entité transfrontalière eurométropolitaine.

Bibliographie

Depeau Sandrine (2006), « De la représentation sociale à la cognition spatiale et environnementale: La notion de « représentation » en psychologie sociale et environnementale », *ESO* n°25, décembre 2006

Durkheim Emile (1967), « Représentations individuelles et représentations collectives », texte édité en 1967 dans *Sociologie et Philosophie*, PUF

Moscovici Serge (1997), « Des représentations collectives aux représentations sociales: éléments pour une Histoire », in Jodelet D. *Les représentations sociales*, PUF, 1997, pp. 79-103

Pouliot Eve, Camiré Lucie et Saint-Jacques Marie-Christine (2013), L'étude des représentations sociales à l'aide d'une diversité de techniques, Université Laval, Bibliothèque nationale du Québec, http://www.fss.ulaval.ca/cms_recherche/upload/jefar/fichiers/devenir_chercheure_nov_2013_version_web.pdf

III. Les représentations politiques

A. La représentation politique de quoi parle-t-on ?

Contexte

En tant qu'Institution, l'Eurométropole est une construction politique récente : le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) a été créé en 2008. Pourtant, l'histoire de la coopération transfrontalière à l'échelle de la région urbaine qui rassemble leper, Kortrijk, Tournai et la Communauté Urbaine de Lille est bien plus ancienne puisqu'elle débute en 1991 sous la forme de la Conférence Permanente Intercommunale Transfrontalière (COPIT) qui a lancé de multiples initiatives. Cette formalisation de la coopération transfrontalière s'inscrit dans une région marquée par la présence de deux frontières :

- d'une part une frontière internationale largement ouverte, caractérisée par l'existence de nombreuses interactions entre France et Belgique ;
- d'autre part, une frontière linguistique entre locuteurs néerlandophones et francophones, dont la perception s'est renforcée au cours des dernières décennies.

La forte densité de peuplement de la région et la proximité entre de nombreux pôles urbains accroissent le potentiel d'interactions transfrontalières. Dès les années 1970, Lentacker avait souligné le fait que la frontière d'Etat était plus un lien qu'une réelle séparation (Lentacker, 1973). Dans cette région urbaine polycentrique, l'intégration institutionnelle semble avoir débuté bien avant l'intégration fonctionnelle. Ce décalage entre les formes d'intégration interroge les représentations que les acteurs, publics notamment, ont de la frontière. En effet, le caractère transfrontalier peut être appréhender à travers les interactions socio-économiques, les coopérations politiques, mais aussi à travers les aspects symboliques ou anthropologiques (Van Houtum, 2000).

L'institutionnalisation marquée par le changement de nom et l'adoption d'un statut juridique traduit a priori un renforcement de la coopération par les acteurs politiques, mais il permet aussi d'accroître la lisibilité de la région urbaine et de la faire reconnaître par l'ensemble des autres acteurs comme une réalité géographique et politique.

Rappel sur la notion de représentation

Comme ce rapport, en partie II, le propose, « interroger les représentations renseigne sur la manière dont les sociétés et les groupes se représentent le monde, et dès lors s'approprient leur territoire. Ces territoires ne sont pas donnés une fois pour toutes, ils se construisent, évoluent, se modifient ; les limites données à ces territoires sont des limites perçues par ces citoyen.ne.s, qui ne correspondent pas forcément à des limites administratives ou objectives ni

même matérialisées : certains espaces peuvent ainsi se retrouver valorisés ou marginalisés sans raison « objective » ; certains lieux d'entre-deux peuvent aussi apparaître ».

Les représentations politiques concernent de multiples acteurs puisque le citoyen.ne a une représentation politique de son territoire comme les élus, les agents économiques ainsi que les acteurs de la société civile en générale. De manière générale, toute personnes ou toute institution a une représentation politique de son territoire.

Toutefois, nous limitons l'approche des représentations politiques à partir de discours produits par des représentants élus et les institutions qu'ils gouvernent.

Les représentations politiques

Dans le cadre de l'Union européenne, les élus politiques représentent les citoyen.ne.s dans des Conseils locaux, régionaux, nationaux et européens. A l'échelle de l'Eurométropole, nous avons des élus locaux de 147 communes belges et françaises qui participent à l'existence du territoire transfrontalier. Quatorze institutions pluricommunales participent à l'Assemblée annuelle et choisissent le bureau et leurs responsables. Ces institutions représentent des ensembles de communes comme IDETA (intercommunales de développement économique) ou la MEL (Métropole européenne de Lille).

Chaque élu a une représentation politique de la frontière avec des actes de pensée qui assurent la cohésion des groupes. Même s'il y a des valeurs partagées qui correspondent à la raison d'être de l'institution Eurométropole, la frontière peut être représentée de manière ambivalente à l'échelle de chaque individu. Par exemple, la frontière peut être perçue comme atout économique tout en étant une limite culturelle réelle ; pour un autre représentant politique, la limite culturelle sera au contraire à gommer progressivement pour créer un espace du vivre ensemble.

C'est pourquoi, notre étude s'est tournée vers des supports collectifs correspondant à des médianes révélant d'avantages les valeurs communes qui sous-tendent les représentations politiques.

Bien entendu, sur le plan théorique, nous nous référons à la structure des représentations sociale proposée en partie 2.B.

B. Comment étudier les représentations politiques ?

Notre postulat est donc d'étudier des discours produits par les représentations politiques avec des supports accessibles pour la recherche.

Une multitude de sources sont possibles, comme par exemples :

- les lettres de candidatures des élus,
- les livres blancs sur les territoires, ainsi que les documents techniques comme les Schéma de Cohérence Territoriaux (SCOT),
- les journaux municipaux,
- les sites Internet des villes et municipalités,
- les demandes de subventions auprès de l'Union européenne
- etc.

Sur le plan méthodologique, nous avons d'office exclu tout ce qui était trop individuel comme les interviews proposées par la presse ou des entretiens que l'équipe aurait directement réalisés.

C'est ainsi que le groupe de chercheurs a choisi trois types de supports :

- les journaux municipaux,
- les sites Internet officiels des villes et municipalités,
- les demandes de subventions pour des projets transfrontaliers.

Les deux premiers supports sont directement accessibles pour les citoyen.ne.s puisqu'ils constituent le public visé. Les demandes de subventions INETTERG sont quant à elles des documents produits par les collectivités en direction de commissions représentant la politique de l'Union européenne. Ainsi, les supports proposés sont produits autant dans une logique top-down (journaux, site officiels) que dans une logique bottom-up avec les demandes de subvention.

L'objectif est de déterminer les références aux dimensions frontalières et transfrontalières du territoire de l'Eurométropole utilisées sur les supports sélectionnés avec l'hypothèse principal que plus les représentations politiques intègrent les dimensions frontalières et transfrontalières, plus les représentations citoyennes seront influencées par une transformation progressive des représentations. L'hypothèse concernant les dossiers Interreg est différente, nous cherchons à étudier le degré de développement des discours en faveur du transfrontalier à travers des documents qui formalisent la réflexion des élus pour rapprocher les territoires et les citoyen.ne.s. Nous pouvons émettre un second niveau d'hypothèses où le fait de rédiger des demandes de subvention complexe influence les discours en direction des citoyen.ne.s, influence donc les représentations politiques en direction des représentations citoyennes.

C. Etude des sites internet institutionnels et des publications

Les objectifs

L'un des enjeux de cette analyse est de comprendre quelles représentations véhicule l'Eurométropole, en tant qu'institution et en tant que territoire marqué à la fois par la présence de frontières et par un caractère urbain (ou métropolitain). On entend par représentations territoriales l'ensemble des emblèmes et des attributs qui renvoient à l'identification d'un territoire. Les représentations traduisent une schématisation plus ou moins grande du territoire. Celles-ci sont a priori d'autant plus élaborées que la connaissance par les acteurs en est fine. Ces représentations sont construites par les pratiques spatiales, mais elles sont également alimentées par les discours et les images qui sont produites par les différents acteurs, publics et privés. Nous commencerons par conséquent à nous intéresser à cette production avant d'interroger plus directement les acteurs du territoire et les citoyen.ne.s. En effet, on peut considérer que les acteurs publics ont été les premiers à s'approprier la dimension territoriale de l'Eurométropole. Notre hypothèse est que cette appropriation devrait se traduire dans les discours et dans les images. Deux orientations se dessinent :

- Comment est évoquée l'Eurométropole ?
- Comment est considérée la frontière internationale ?

En termes de méthode, l'objectif est de disposer d'un corpus relativement homogène de sources. Les sites web des différents acteurs publics constitueront la base d'information sur laquelle nous nous appuierons pour réaliser notre analyse. En effet, on peut considérer que toute collectivité d'une certaine taille dispose d'un site web qui comporte des informations relatives à la collectivité. Ces sites constituent une importante vitrine de la collectivité. En l'occurrence, ce dernier est considéré comme un révélateur de la manière dont la collectivité produit son territoire dans ses composantes et dans ses relations. La consultation des sites a été regroupée sur une période allant de 3 mois allant de mai à juillet. Si la collectivité ne dispose pas de site web, nous avons décidé de consulter les journaux édités par les collectivités lors des dernières années. Ces supports quoique hétérogènes, délivrent des informations dont il faudra relever la pertinence.

Dans un premier temps, il s'agit de comprendre si l'Eurométropole est reconnu et si oui, de déterminer les emblèmes de son identification. L'hypothèse générale est que le lien avec l'Eurométropole est d'autant plus fort que les informations sont accessibles sur le site. En ce sens, l'absence d'information ou son éloignement des premières pages est largement révélateur d'un manque d'intérêt. Il s'agit par ailleurs de déterminer le profil général de l'Eurométropole : réalisations, logos, acteurs...

Un deuxième objet est de voir si les acteurs identifient la frontière et comment cette dernière est reconnue. Le dépassement de la frontière étant un des objectifs de la construction de l'Eurométropole, on peut estimer que la frontière, en tant que limite peut constituer un objet

sémique qui continue d'être identifié par les acteurs. L'objectif consiste par conséquent à voir quelles fonctions et particularités de la frontière sont évoquées, puis à déterminer si l'Eurométropole est associée à la dimension transfrontalière. Cette dernière est notamment associée à la notion de projet. L'objectif est de déterminer les formes que revêtent les projets et leurs dimensions transfrontalières.

Le dernier volet concerne les territoires dans lesquels les collectivités s'inscrivent. Cette analyse permet de déterminer si les collectivités prennent en compte une dimension transfrontalière. En effet, lorsqu'une collectivité n'évoque que le cadre national, on peut considérer qu'implicitement, le transfrontalier n'est pas une de ses principales préoccupations.

En définitive, nous pouvons avancer plusieurs hypothèses :

- 1) La prise en compte de l'Eurométropole par une collectivité est d'autant plus grande que l'on est proche de la frontière
- 2) La prise en compte de l'Eurométropole par une collectivité est d'autant plus grande que l'on est proche du cœur de la métropole, en l'occurrence Lille.

Mise en œuvre de l'étude des sites

La mise en œuvre de ce travail d'enquête doit s'opérer en plusieurs étapes :

- élaboration d'une *grille test* des ressources documentaires, qui permet de déterminer au mieux le contenu de la grille proprement dite. Il s'agit en effet de déterminer au mieux la configuration de l'outil déployé au regard des attentes établies.
- Elaboration et mise en œuvre de la grille d'analyse des ressources documentaires sur un premier échantillon. C'est l'étape ici présentée.
- Systématisation de l'enquête sur l'ensemble des composantes politiques de l'Eurométropole. Cette étape interviendra dans le cadre de la seconde année de la recherche.

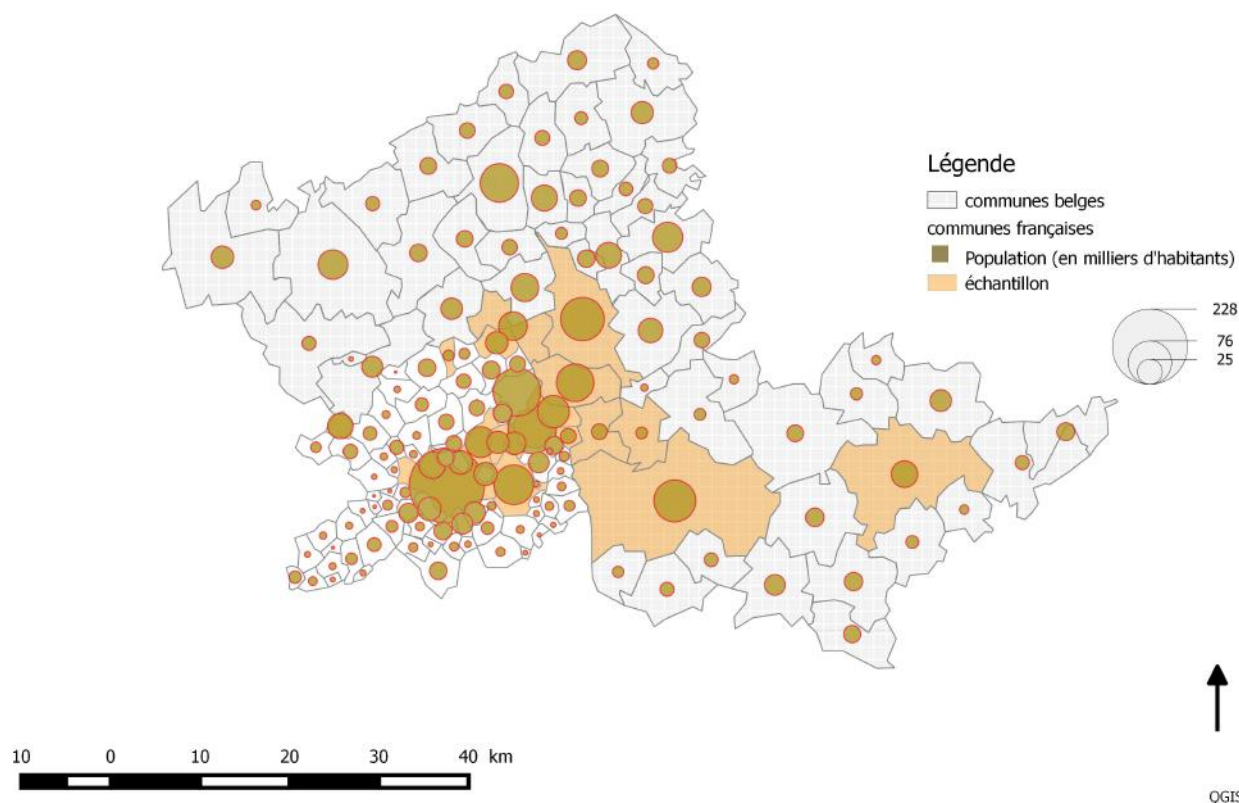
Des tendances et des impressions premières relatives aux représentations de l'Eurométropole et de la frontière chez les acteurs politiques locaux ont été dégagées. Pour autant, il ne s'agit pas de présenter des résultats exhaustifs et détaillés puisque ceux-ci n'auront de sens qu'une fois la grille généralisée.

C'est pourquoi, plutôt que de tester la grille sur quelques sites pris de façon aléatoire pour améliorer l'outil (ce qui a été le but de la grille test), nous avons choisi de cibler la grille sur deux types d'entités :

- les entités administratives en position directement frontalière tant côté belge que coté français
- les entités administratives d'un poids démographiques de plus de 20 000 habitants

Figure 20 : Choix des communes de l'échantillon « Représentations politiques » et démographie

Carte RPCFE © Corinne Luxembourg, 2015



En théorie, ce sont donc les entités qui devraient être le plus impliquées dans la coopération transfrontalière, puisque l'objet frontière fait partie de leur quotidien. De fait, une communication efficiente serait synonyme de mise en valeur de la spécificité frontalière. A l'inverse, une communication sur la frontière médiocre signifierait vraisemblablement que l'objet frontière n'est pas encore assimilé à sa pleine mesure par les acteurs locaux.

L'échantillon initial ici testé représente quelque 15% des entités administratives internes à l'Eurométropole. Si cela n'est pas suffisant pour présenter des résultats fins, cela permet et de mettre à l'épreuve la méthodologie et des points saillants.

Perspective et éléments de résultats

Pour autant, la généralisation de la grille à l'ensemble des composantes administratives du périmètre de l'Eurométropole, devra permettre de :

- confirmer ou infirmer les premières tendances dégagées par l'échantillon présentement présenté.

- Elaborer une typologie des discours et des comportements des acteurs politiques et décisionnels liés à la frontière et à l'Eurométropole
- Dégager des logiques spatiales, en fonction de la position par rapport à la frontière, du type ou de la taille de l'entité politico-administrative ou de tout autre élément qui pourrait apparaître.
- Envisager quelles conséquences pourraient-être tirés de cette analyse par les différents acteurs concernés, pour améliorer leur propre communication, coordonner leurs discours et pratiques et améliorer l'efficacité de l'Eurométropole.

Nous sommes partis de l'hypothèse selon laquelle les communes de l'échantillon étaient plus concernées par la frontière du fait de leur situation géographique ou de leur poids démographique.

Or, il semblerait que l'Eurométropole ne soit pas, pour l'heure un élément de communication particulièrement mis en avant dans les sites étudiés. Seules deux communes développent une réelle communication relative au rôle de l'Eurométropole. Pourtant, près de la moitié des sites, aborde l'Eurométropole. Mais il s'agit le plus souvent d'informations indirectes à la faveur de la diffusion d'une annonce tierce.

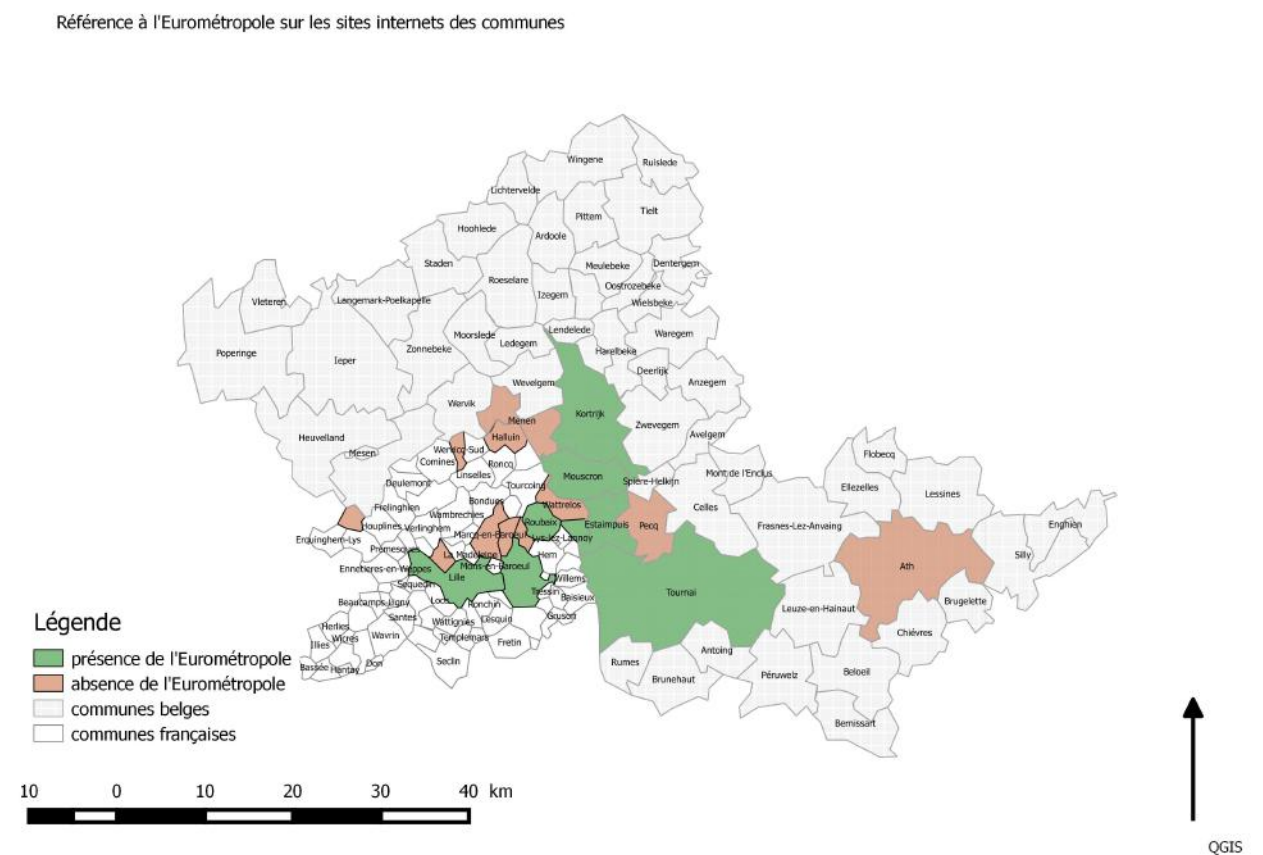
Afin de vérifier si cette sous-représentation est due à un désintérêt pour la structure institutionnelle que représente l'Eurométropole, il convient de vérifier quelles sont les autres échelles référentes pertinentes. En effet, la non-présence relative de référence à l'Eurométropole peut s'expliquer de plusieurs façons :

- une non implication des communes concernées dans le fonctionnement de la structure eurométropolitaine,
- une finalité de l'instrument de communication qui passe par d'autres échelles territoriales de réflexion et de cadrage.

De prime-abord, la nature institutionnelle des sites étudiés tend à provoquer un regard très fortement corrélé avec celui du territoire municipal. Il s'agit avant tout d'informer sur le contenu des structures et la nature des activités présentes dans la commune.

Figure 21 : Carte de la présence de références à l'Eurométropole dans les sites internet des communes de l'échantillon

Carte RPCFE © Corinne Luxembourg, 2015



La place prise par l'Eurométropole dans les discours et la communication ne préjuge en rien de la présence ou non de l'objet « frontière » d'une façon plus générale. Ainsi :

- L'Eurométropole peut théoriquement être perçue comme la seule forme de mise en avant de la frontière et de la coopération transfrontalière ;
- A l'inverse, il est possible d'aborder l'objet « frontière » sans pour autant aborder le dispositif eurométropolitain alors même qu'on se situe dans son périmètre ;
- Enfin, l'Eurométropole peut être perçue comme un élément d'un dispositif plus global sur la mise en exergue de la frontière.

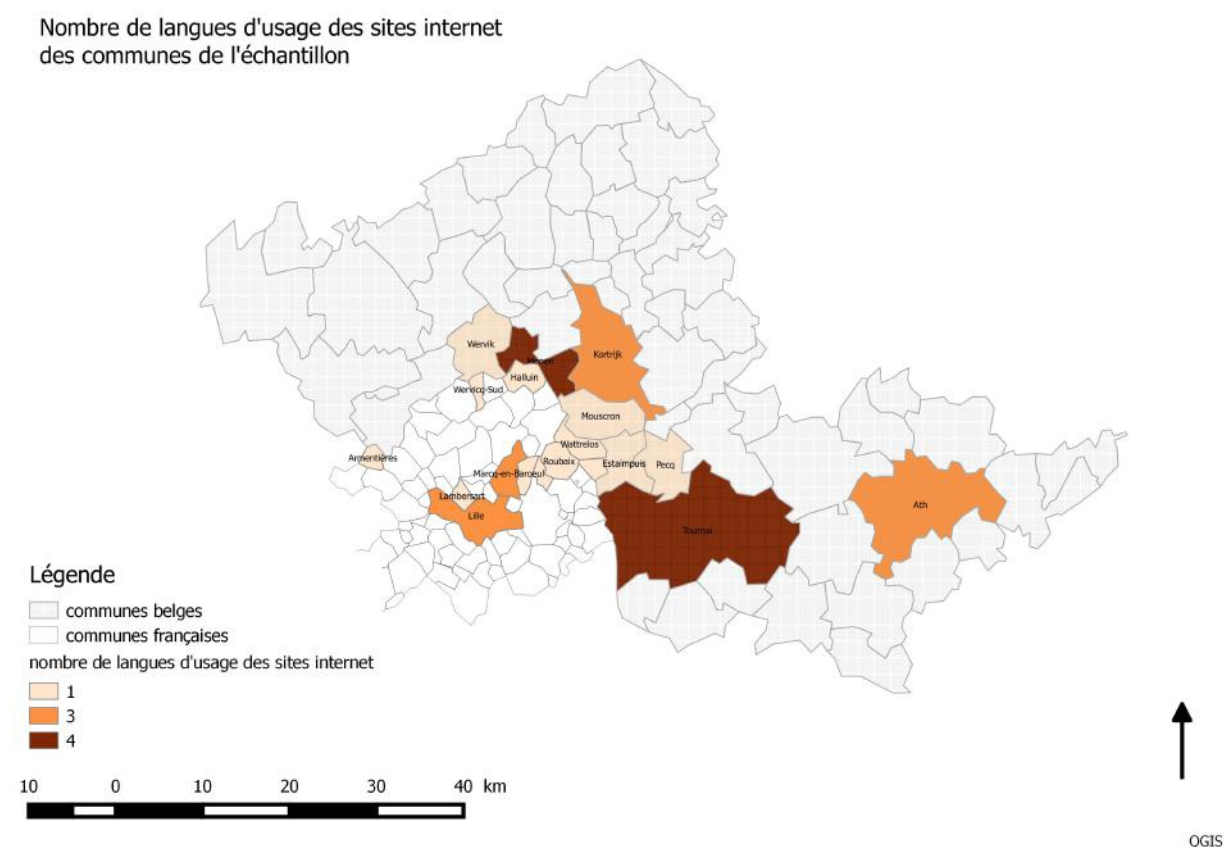
Cela suppose de vérifier de quel type sont les frontières pertinentes opérantes : frontière franco-belge, frontière linguistique. Ainsi la prise en compte des autres langues peut témoigner d'un effort d'ouverture sur l'Autre et d'une prise en compte plus accrue des éléments transfrontaliers. C'est pourquoi cet élément a aussi été intégré à la grille d'analyse. On remarque que la langue française est quasi exclusive sur les sites français, alors que les sites belges prennent généralement davantage en compte le bilinguisme de la zone (néerlandais et

français) ainsi que d'autres langues (anglais, allemand). Néanmoins, il convient de relativiser la dimension internationale accordée à ces sites multilingues : l'information dans les autres langues est souvent lacunaires voire nettement différenciés. Ainsi, si les entités administratives de plus de 20 000 habitants flamandes ont systématiquement une communication en français, c'est toujours par le biais d'un site « bis » uniquement dédié au volet touristique. Dès lors, on peut supposer que l'internationalisation n'est perçue que comme un enjeu touristique, ce qu'il conviendra de vérifier de façon plus fine.

L'analyse du vocabulaire exprimé relatif à la mise en valeur de la frontière laisse néanmoins présager d'une multitude d'usages et de regards liés à la frontière. Outre le potentiel touristique³, la frontière revêt une dimension éminemment symbolique, ou devient un instrument de mise en avant de jeux d'acteurs socio-économiques et politiques (jeux d'acteurs locaux, opportunité de saisir des fonds européens, ouverture culturelle). Cette richesse des positionnements par rapport au rôle à donner à la frontière témoigne d'un potentiel de développement encore en émergence.

Figure 22 : Nombre de langues d'usage des sites internet dans les communes de l'échantillon

Carte RPCFE © Corinne Luxembourg, 2015



³ Le potentiel exprimé n'étant pas directement lié à la mise en paysage de la frontière mais davantage à une mise en tourisme plus conventionnelle en direction des touristes étrangers.

D. Etude des dossiers Interreg

L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai (LKT) est exemplaire dans son évolution car elle a suivi les orientations et les opportunités offertes par l'Union européenne. La COPIT est née d'une volonté transfrontalière de rencontre et de projet commun par des responsables politiques engagés, notamment Pierre Mauroy, Maire de Lille. La ratification par la France et par la Belgique de la Convention de Madrid permettait cette première étape. Les moyens financiers intégrés dans le programme Interreg ont permis d'accompagner pendant près de 25 ans les projets transfrontaliers. Enfin, les outils juridiques proposés par l'Europe, notamment le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) a été l'occasion d'affirmer le projet métropolitain transfrontalier. L'Eurométropole LKT a été la première structure en Europe, en 2008, à utiliser ce nouveau statut permettant une personnalité juridique propre et un budget autonome, voté une fois par an par les collectivités adhérentes.

L'Eurométropole est un acteur qui coordonne les actions transfrontalières et soutient les initiatives des collectivités territoriales de chaque côté de la frontière. Le GECT est financé pour son fonctionnement par les collectivités adhérentes. Pour les actions, elle a aussi pour mission de chercher des financements extérieurs notamment des subventions de l'Union européenne ou d'accompagner des collectivités pour la constitution des dossiers de subventions.

Ces dossiers sont des discours politiques portés par des partenaires avec une proposition de vision de la frontière à court ou moyens terme en proposant des actions et des réalisations. L'objectif est bien d'analyser le contenu des demandes de subvention pour interpréter les représentations politiques de la frontière porté par les demandeurs. Les dossiers de subventions sont rédigés par des opérateurs publics, parfois sous-traités auprès d'opérateurs privés comme des agences d'aménagement et d'urbanisme.

La première étape a été la sélection des dossiers pour que l'échantillon soit qualitativement fiable tout en concernant un nombre restreint de dossiers à analyser afin de les approfondir suffisamment.

La présence de l'Eurométropole comme participant ou porteur de projet a été le premier critère de la sélection de l'échantillon. Nous souhaitons que les projets couvrent des domaines différents et complémentaires de la vie transfrontalière pour avoir une diversité de discours sur la frontière.

Les six projets sélectionnés proposent une diversité d'acteurs avec systématiquement l'Eurométropole comme partenaire. Seul le projet *Invest in Metropolis* est porté directement par l'Eurométropole. Ils ont tous été acceptés par les commissions de sélection Interreg et cofinancés par l'Union européenne. Il est à noter – pour la programmation étudiée en tout cas - l'absence de grands projets fédérateurs qui aurait un rôle structurant pour l'agglomération transfrontalière au regard de ce existe dans d'autres agglomérations transfrontalières comme Genève ou Bâle. Il n'y en avait pas dans la liste des dossiers acceptés et cofinancés par le

programme Interreg IV. La liste des dossiers refusés est difficilement accessible, mais aucun indice, à partir des échanges avec les acteurs, ne nous permet de connaître l'existence de dossiers ambitieux qui auraient été refusés.

Figure 23 : Echantillon de programmes Interreg impliquant l'Eurométropole

Echantillon de programmes Interreg impliquant l'Eurométropole

Nom du programme	démarrage	clôture	Chef de file	Opérateurs partenaires	Domaine
Place Jacques Delors Réalisation d'une place transfrontalière	01/07/2011	31/12/2014	Lille Métropole Communauté Urbaine	Ville de Menin Ville d'Halluin Eurométropole LKT	Aménagement urbain
Trois cents ans de frontière Anniversaire des 300 ans du traité d'Utrecht 1713-2013	01/01/2012	30/06/2014	Département du Nord	Province de Flandre Ville de Poperinge (F) Ville de Wervik (B) Pays des Moulins de Flandre (ass.) Eurométropole LKT GECT West Flandereren VZW Muziekcentrum Dranouter (ass.) Communauté Urbaine de Dunkerque (F) Syndicat Mixte du Pays Cœur de Flandre Ville de Wervicq-Sud (F) VZW Ons Erfdeel (ass.)	Culture
Invest in Eurometropolis LKT Promotion internationale du territoire de l'Eurométropole LKT	01/01/2011	31/12/2014	Eurométropole LKT	Agence pour la Promotion Internationale Intercommunale Ideta (B-Tournai) Intercommunale SCRL (B-Mouscron) Province West Vlaanderen (B) Benaming WVI (B-Brugge) Lille Métropole Communauté Urbaine CCIGL (F-Lille)	Economie
Tandem Soutien aux entreprises Stratégie par clusters thématiques	01/10/2011	30/09/2014	Agence de Développement économique pour la Province de Flandre Occidentale	Nord France Innovation Développement Kortrijks Ondernemerscentrum VZW Eurométropole LKT K.U. Leuven Kulak Hogeschool West Vlaanderen (HOWEST) KATHO (B-Kortrijk) KHBO (B-Brugge) Région Nord-Pas de Calais PRES (F-Lille)	Economie Connaissances
Corrid'or : Parc Paysager Transfrontalier Vallée de la Lys	01/03/2011	28/02/2014	Province West Vlaanderen (B)	Lille Métropole Communauté Urbaine Intercommunale Leiedal (B-Kortrijk) Agence de la Nature et de la Forêt (B) Ville de Comines (B) Ville de Wervik (B) Ville de Menin (B) Intercommunale MIROM (B-Menen) Commune de Wevelgen (B) Ville de Courtrai (B-Kortrijk) Eurométropole LKT Espace Naturel Lille Métropole Toerisme Leiestreek (B-Kortrijk)	Aménagement Environnement
LKT Tourisme Mise en marché touristique de l'Eurométropole	01/01/2011	31/12/2013	Intercommunale IDETA (B-Tournai)	Lille Métropole Communauté Urbaine Office du tourisme de Lille Westtoer (B-Sint Michiels-Brugge) Toerime Leiestreek (B-Kortrijk) Eurométropole LKT	Tourisme

RPCFE © François Moullé, 2015

Dans le cadre du Programme Interreg IV, nous avons donc sélectionné six projets suffisamment emblématiques de la volonté politique de tisser des liens de part et d'autre de la frontière franco-belge avec des thématiques raisonnablement structurantes pour l'espace métropolitain pour que le vocabulaire utilisé dénote d'une posture spécifique à travers un discours politique révélant des représentations de la frontière.

Deux hypothèses initiales ont été suivies dans la démarche scientifique. La première concerne la rédaction des demandes. Même si nous savons que les élus ne rédigent que rarement les demandes de subventions - ce sont des spécialistes qui rédigent -, ils valident nécessairement le contenu et donc le discours politique qui est porté. La deuxième hypothèse est que l'objectif est l'efficacité donc l'acceptation du dossier par les instances européennes ou représentées. De fait, les discours politiques doivent être en cohérence avec les objectifs politiques du programme Interreg, ce qui focalise les discours sur la frontière et sa transformation ; tout ceci est clairement au cœur de notre analyse des représentations de la frontière.

La méthodologie utilisée comporte deux aspects. La première est la récurrence de mots clés récurrents aux six dossiers. C'est donc une approche quantitative qui permet de souligner ou non l'existence d'un vocabulaire commun conditionné soit par la forme imposé par le dossier de demande de subvention, soit, voire et, par la formation et la culture des cadres administratifs rédigeant les dossiers.

La deuxième démarche est l'analyse du sens donné au vocabulaire utilisé par des propositions de définitions ou la référence à des travaux scientifiques.

A la lecture, même si les dossiers déposés sont volumineux, les paragraphes comportent de nombreuses répétitions et l'aspect technique de chaque projet n'est pas nécessairement comparable d'un dossier à l'autre.

Néanmoins, le vocabulaire récurrent aux six dossiers utilisés pour parler de la frontière permet de créer la liste suivante :

- Frontière
- Espace frontalier
- Territoire
- Coopération
- Réseaux
- Flux importants
- Histoire commune
- Avenir commun

Ce vocabulaire commun est à la fois utilisé comme élément incontournable pour présenter le contexte de la demande de subvention, dans l'argumentation du projet et dans les résultats attendus. Pourtant, jamais les termes ne sont définis comme si le terme de « frontière » ou d'« histoire commune » allait de soit. Par ailleurs, le vocabulaire est toujours utilisé comme un fait et non comme concept. Jamais une tentative de définition ou de référence scientifique n'est proposée. Or le même mot n'a pas systématiquement la même signification selon les porteurs de projets, sans parler des différences interculturelles entre Français, Wallons et Flamands. La question linguistique est centrale car la traduction ne révèle pas toujours les différences de pensées.

Les discours dans les dossiers sont de fait assez factuels et descriptifs. C'est la dimension historique qui est la première référence pour légitimer la coopération, vient ensuite le terme de territoire sous-entendu comme commun. Le terme le moins utilisé ou le moins mis en avant est celui de frontière, ce qui est paradoxal car cette dernière est à la fois l'élément causal de la coopération et celui à gommer par une action soutenue par l'Union européenne.

Les dossiers Interreg sont structurés par une trame standardisée avec des questions orientées pour une évaluation efficace et comparative. Les réponses sont donc structurées pour correspondre aux critères d'éligibilité. En-dehors du dossier concernant la célébration des *trois cents ans du Traité d'Utrecht* qui utilise un argumentaire plus personnalisé, les cinq autres dossiers sont structurés et argumentés de la même manière. Il n'est pas impossible que les rédacteurs soient les mêmes ou qu'une personne est eu la charge de l'homogénéisation des textes à l'exception du dossier *300 ans de frontière* qui semble rédigé par une plume plus universitaire avec une argumentation historique pour expliquer la nécessité de commémorer le traité d'Utrecht dans une ambivalence complète entre la coupure des territoire et l'opportunité de la fête commémorative pour produire de la couture, de l'expérience commune et de l'avenir commun.

Nous avons donc de la production de discours politique mais ces discours sont largement conditionnés par le schéma et les objectifs à définir dans les demandes de subventions. La question se pose concernant la validation par les élus des différentes collectivités des demandes de subvention en tant que discours politique. N'y aurait-il pas une domination des experts sur les discours au point que leurs approches du transfrontalier deviennent par la validation démocratique un discours politique échappant en partie aux élus ? La question est posée, mais nous n'avons pas les moyens temporels de faire une enquête complémentaire pour vérifier cela.

De manière générale, les dossiers Interreg se sont complexifiés d'une phase à l'autre (Moullé, 2003, 2007) et nécessitent des services d'instructions de plus en plus spécialisés et accompagnés d'experts. Toutefois, les discours politiques pour argumenter le bien fondé du développement des liens transfrontaliers n'ont pas forcément évolué. Le vocabulaire est homogène et reste factuels, les nombreux résultats des recherches scientifiques sur la coopération ne sont pas nécessairement intégrés pour enrichir le discours politique et la vision de la frontière pour l'avenir. Il n'y a donc pas innovation sémantique, ni inclusion de concepts permettant d'approfondir la représentation de la frontière. En même temps, le vocabulaire utilisé est partagé par les demandeurs et les services, même déconcentrés, de l'Union européenne pour l'obtention de subvention.

Cela permet de douter qu'il existe un argumentaire propre aux représentations politique de la frontière dans le cadre de l'Eurométropole, mais au contraire des discours qui sont en cohérences avec les attendus européens.

L'analyse des discours politiques portés par les demandes de subvention Interreg présente plusieurs intérêts :

- des discours où la thématique est présente conformément aux objectifs de financement,
- le développement d'un vocabulaire où l'approche spatiale du projet est présente,
- des discours qui proposent des solutions pour faire croître la coopération.
- le discours porte des représentations le plus souvent non-représentationnelles (Thrift, 2008).

Néanmoins, ces représentations politiques de la frontière amènent plusieurs limites :

- Les dossiers sont validés par les responsables politiques des projets, mais ils sont rédigés par des opérateurs spécialisés, à tel point que nous pouvons nous demander si ce n'est pas leurs représentation politique que nous analysons.
- Le besoin d'efficacité dans les demandes de subvention entraîne un appauvrissement conceptuel et donc une représentation assez caricaturale de la frontière.
- Il faudrait rencontrer les rédacteurs de chaque dossier pour comprendre les fondements représentationnels, or la rotation notamment dans les services côté français du personnel empêche ce type de recherche.

Pour conclure, la représentation politique de la frontière dans les demandes de subventions Interreg est par essence présente dans l'argumentaire mais elle est portée par un discours dont le vocabulaire n'est jamais explicité.

Bibliographie

Courlet C. (2002), Territoires et régions. Les grands oubliés du développement économique, Paris, L'Harmattan.

Lentacker F. (1973), La frontière franco-belge. Etude géographique des effets d'une frontière internationale sur la vie des relations, Thèse, Paris IV

Moullé F. (2007), La coopération transfrontalière institutionnelle dans l'espace, revue Territoire en Mouvement, n° 4, p. 76-81

Moullé F. (coord.) (2003), « La Frontière Nord », in Fourny-Kober M.C (coordination nationale), Le rapport à la frontière et la construction d'espaces transfrontaliers, DATAR-programme de recherche Prospectives 2020, 99 p.

Van Houtum H. (2000), An overview of european geographical research on borders and border regions. Journal of Borderlands studies, 15(1), p. 57-83.

IV. Analyse croisée

Rappelons que l'ambition de cette recherche porte sur les représentations politiques et citoyennes de la frontière et ne constitue aucunement une évaluation ou un diagnostic de l'Eurométropole. Il ne s'agit pas ici de reprendre de façon exhaustive l'ensemble des résultats précédemment détaillés. Il s'agit plus spécifiquement de croiser les analyses proposées dans des parties distinctes. Nous confrontons ainsi, premièrement, systématiquement quelques éléments théoriques majeurs avec les résultats pris dans leur ensemble (en référence à la partie I) et, deuxièmement, les résultats issus des analyses des représentations politiques et des représentations citoyennes (en référence aux parties II et III) afin d'en tirer quelques conclusions supplémentaires quant à la représentation et aux efforts de compréhension et donc de communication à y associer.

De façon synthétique, nous pouvons considérer que les éléments théoriques exposés précédemment relèvent de trois domaines : d'une part, la frontière et le processus de « *debordering* », ensuite l'agglomération en un espace urbain associé à une dynamique de métropolisation (A) et enfin l'analyse par les représentations de la compréhension et de l'appropriation des réalités frontalières et transfrontalières (B).

A. Confrontation aux éléments théoriques

Rappelons le processus qui affecte l'ensemble des frontières internes à l'UE depuis près de 25 ans, à savoir un processus de *debordering*. Quatre dynamiques ont encouragé ce processus : un changement dans les relations entre Etats renforcé par la libre circulation des personnes, un encouragement aux initiatives locales par la mise en place de projets transfrontaliers, la programmation Interreg et enfin la création d'outils juridiques adaptés.

L'existence même des projets de coopération financés dans le cadre d'Interreg, qui viennent de fêter leurs 25 ans, atteste du processus de « couture » (comme l'a développé Claude Courlet) soutenu par l'Europe (Courlet, 2002). Les facilités en terme de passage à la frontière des personnes le vérifient également. Autre exemple, la place publique franco-belge, à Halluin (F) et Menen (B), inaugurée en 2015 constitue un espace public totalement ouvert.

Nous reprenons ici quelques éléments constatés dans les analyses marquant un processus d'effacement des frontières et ceux qui, à l'inverse, renseignent la persistance d'une coupure.

Les enquêtes menées au sein de quinze communes, huit françaises et sept belges, ont montré une fréquence de traversée de la frontière assez récurrente (hebdomadaire ou plurimensuelle pour 46,5% des interrogés). Les raisons invoquées (achat, loisirs, visites familiales) renvoient à

des habitudes récurrentes et donc à l'existence d'un espace de vie commun, pour ces personnes. Le passage à pied ou à vélo de la frontière (12%) renforce cette réalité d'inclusion.

79% des interviewé.e.s considèrent que la frontière franco-belge a disparu même si on note encore qu'on passe d'un pays à l'autre à cause de la signalisation routière, d'immatriculation ou de l'état des routes... D'autres marqueurs, immobiliers, comme l'architecture des maisons ou la présence de bureaux de douanes renvoient aussi à cette différenciation.

Dans les anecdotes liées à la frontières citées par les interviewé.e.s, nous retrouvons quelques éléments complémentaires marquant la différence : l'amende plus chère quand on jette son mégot de cigarette en Belgique, l'interdiction de rouler en conduite accompagnée en Belgique si on passe son permis en France, la légalisation du cannabis plus libérale en Belgique, la législation sur la chasse qui diffère, le bilinguisme plus fréquent en Belgique qu'en France.

En résumé, la frontière franco-wallonne est considérée, par notre échantillon, comme effacée pour près de la moitié des interviewé.e.s ; par contre la frontière entre le Nord-Pas-de-Calais et la Flandre apparaît marquée pour près de 40% des interrogés. La langue usitée constitue ici un marqueur important.

Malgré la pluralité et la persistance des projets transfrontaliers, la frontière franco-belge existe donc encore même si un espace vécu transfrontalier émerge grâce à certaines activités.

Les synergies transfrontalières tendent, dans le cas de l'Eurométropole, à agglomérer divers espaces dans une logique métropolitaine. Cette dynamique de métropolisation renvoie entre autres à une dynamique politique.

La métropole se définit ici comme un espace vécu commun, un système de gouvernance portant des projets urbains communs et enfin une vision commune.

L'Eurométropole inclut 147 communes dont trois « centres » Lille, Kortrijk et Tournai. Rappelons que la taille de Lille, le plus grand centre, n'atteint que la position d'une ville moyenne à l'échelle européenne.

L'institution Eurométropole, coordination transfrontalière formalisant l'espace transfrontalier métropolitain, s'avère, lors des entretiens menés auprès des citoyen.ne.s, guère connue. Seules 65 personnes la reconnaissent. Plus précisément, seuls 6% des personnes interrogées ont une connaissance concrète de l'Eurométropole (même si imparfaite). Notons que l'usage du logo dans le questionnaire avait été prévu pour éviter une connaissance non du nom mais du symbole mais cela n'a pas modifié significativement le résultat.

Les entretiens révèlent également une certaine confusion entre le logo et l'acronyme de la Métropole Européenne de Lille (MEL) et l'Eurométropole. D'autres confondent l'Eurométropole et une organisation européenne. En soi, et dans la perspective de l'émergence d'une métropole transfrontalière, ces confusions ne sont pas trop graves si la population et les opérateurs

intègrent la possibilité que cette métropole lilloise s'étende de l'autre côté de la frontière étatique et inclue des espaces urbains belges et dès lors constitue une construction certes européenne mais territorialement située.

En parallèle, on peut noter une absence de visibilité de l'Eurométropole : comme développé dans la partie III, l'Eurométropole s'avère peu présente sur les sites internet et dans les journaux municipaux, si ce n'est dans deux communes. En outre, la notion-même de frontière est peu traitée sur ces sites.

Le recours à une autre langue que la langue locale (français ou flamand) pourrait constituer une étape d'ouverture vers le Voisin. Les documents papier à destination des habitant.e.s sont tous unilingues. La langue française est quasi exclusivement utilisée sur les sites français et le bilinguisme (voire le recours à l'anglais ou à l'allemand en plus) est présent sur les sites belges mais sans exhaustivité. On ne peut donc pas parler d'ouverture par le registre linguistique.

Comme énoncé plus haut, les enquêtes ont révélé une frontière relativement ouverte qui dessine, pour certains habitant.e.s en tout cas, un espace de vie commun. Pour les seize personnes interrogées (parmi les 255 répondants) qui connaissent bien l'Eurométropole, ce regroupement se concrétise par des collaborations entre villes, des échanges de compétences, des facilités notamment dans les transports.

Dans l'analyse des journaux municipaux et des sites internet, le choix des communes étudiées reposait sur des principes théoriques liés à la métropolisation. Nous avons fait l'hypothèse que les communes importantes démographiquement et proches de la frontière développeraient davantage une communication sur cette institution transfrontalière. Il s'est avéré qu'en réalité seules deux communes développent une réelle communication sur le rôle de l'Eurométropole. Ailleurs, des informations sont disponibles mais indirectement *via* des projets, des événements...

Il n'y a donc pas de renvoi systématique à cette institution, à laquelle pourtant les communes participent en tant qu'acteurs de plein droit.

Nous pourrions donc, au regard de la théorie et des résultats de nos travaux, parler de la lente constitution d'un espace métropolitain vécu comme commun même si la connaissance de l'institution qu'est l'Eurométropole n'est aujourd'hui ni visible ni appropriée.

B. Confrontation des représentations

Confrontations des représentations politiques et citoyennes

La représentation se définit comme un système explicatif qui permet aux individus, citoyen.ne.s ou élu.e.s, d'expliquer le monde : elle s'avère essentielle pour l'étape de compréhension des projets et, dès lors, de leur appropriation et de leur concrétisation.

La représentation porte sur les lieux investis mais aussi sur les interrelations construites avec le Voisin, l'Autre. Ces représentations se construisent grâce aux pratiques, individuelles et sociales, à l'apprentissage et à la formation, notamment scolaire, et aux discours et autres allocutions publiques.

La question des représentations renvoie ainsi à la manière dont les groupes et les individus se représentent et donc s'approprient leur territoire. Les limites données à ce territoire évoluent, elles sont perçues et ne correspondent pas forcément aux limites objectives ou matérialisées.

L'analyse des représentations croise les représentations politiques - c'est-à-dire émanant d'acteurs décideurs via la façon dont leur communication institutionnelle en rend compte - et les représentations citoyennes - c'est-à-dire la représentation des utilisateurs, vivant dans l'Eurométropole. L'analyse pose l'hypothèse que les représentations citoyennes renseignent sur le degré de compréhension et donc d'adhésion au projet transfrontalier, dont l'Eurométropole est un exemple.

Pour cette analyse croisée, nous reprenons ici l'analyse de la représentation politique qui portait sur les énoncés présents dans les projets Interreg associant l'Eurométropole. Pour ce qui concerne la représentation citoyenne, nous incluons la question de la représentation à la fois de l'Eurométropole et de la frontière.

Dans les projets Interreg sélectionnés parce que portés ou intégrant l'Eurométropole, il apparaît que la notion de frontière (et dès lors du transfrontalier) n'est pas définie. Deux hypothèses peuvent l'expliquer : soit la frontière est considérée comme une évidence, soit cette imprécision est due à la standardisation des dossiers qui entraîne une absence d'ancrage local et d'appropriation spécifique par rapport à la frontière concernée, en l'occurrence franco-belge.

Les éventuels messages et représentations politiques présents dans ces supports s'avèrent donc rares, au profit d'un langage utile, répondant aux critères d'efficacité pour les demandes de subventions et à des représentations standardisées – voire caricaturales – de la frontière. Ces résultats pourraient, nous l'avons écrit, être relativisés en cas d'interviews individuelles des rédacteurs de ces dossiers.

En ce qui concerne la représentation citoyenne, comme précédemment détaillé, la frontière est considérée par les interviewé.e.s comme majoritairement nécessaire à l'exercice du pouvoir

(65%) et les contrôles constituent un gage de sécurité. Rappelons que l'enquête a été menée en avril et mai 2015, donc en-dehors des périodes d'insécurité des mois de janvier et de novembre 2015.

A côté de ces missions accordées à la frontière, la frontière franco-wallonne est considérée, par notre échantillon, comme effacée pour près de la moitié des interviewé.e.s et ce même si l'environnement (route, architecture...) est perçu comme différent.

En examinant les résultats relatifs à la perception d'effacement ou non de la frontière et en distinguant les résultats par région, nous obtenons les données suivantes. La frontière entre France et Flandres est perçue comme très effacée ou effacée par 81 personnes contre 99 qui la considèrent comme marquée ou très marquée. La frontière entre Flandre et Wallonie est perçue comme très effacée ou effacée par 72 personnes, 126 la considérant comme marquée ou très marquée. La frontière entre la France et la Wallonie par contre est considérée comme très effacée ou effacée par 111 personnes et marquée ou très marquée par 53 individus. Entre le Nord-Pas-de-Calais et la Flandre, ce sont plutôt les plus jeunes qui considèrent la frontière comme marquée.

La frontière interétatique franco-belge n'apparaît donc pas plus marquée que la frontière linguistique intra-belge.

Les actions relevées comme favorisant un rapprochement entre voisins étatiques concernent les échanges commerciaux (14%), les festivités culturelles (13%) ou les instances de coopération (13%). L'Europe est considérée comme un processus contribuant à l'effacement des frontières pour 72% des interrogé.e.s.

Un dernier résultat apparaît utile à rappeler quant aux représentations citoyennes. Rappelons que l'échantillon était constitué de 146 personnes interrogées en France et 109 en Belgique, dont 61 en Wallonie. Sur les 146 personnes interrogées en France, 125 disent traverser la frontière régulièrement, alors que sur les 109 interrogés en Belgique, 75 disent traverser la frontière régulièrement, soit 85% contre 69%.

La pratique des citoyen.ne.s tant belges que français est donc plutôt transfrontalière, par contre ils continuent à associer frontière et protection. Leur perception de ce qu'est et de ce que fait l'Eurométropole reste aujourd'hui très limitée.

Représentations et recommandations en matière de communication

Ayant approfondi la compréhension des représentations citoyennes et politiques des habitant.e.s et des élu.e.s de la région transfrontalière franco-belge et ayant étudié plus spécifiquement l'Eurométropole, il apparaît important d'établir maintenant un lien entre ces représentations et des propositions opérationnelles en matière de communication.

En effet, de la même façon que la compréhension des représentations est nécessaire pour la mise en œuvre d'actions et de projets, cette compréhension est importante pour développer une communication pertinente.

Nous ne pourrions ici entamer une analyse approfondie au-delà de nos objets d'étude mais deux recommandations peuvent être dégagées de nos constats : elles concernent un marqueur linguistique et un marqueur institutionnel.

Un des marqueurs forts de la frontière souligné dans les enquêtes concerne la différence de langues entre la Flandre d'une part et la région Nord-Pas de Calais et la Wallonie d'autre part. Bien qu'évident, ce marqueur frappe par son importance et sa récurrence dans les propos des interviewé.e.s.

Ceci nous a amené à examiner les langues utilisées sur les sites internet des communes de l'Eurométropole étudiées. Les sites belges intègrent en général deux voire trois ou quatre langues (sur une information réduite), les sites français n'utilisent en général qu'une langue. Une communication systématique dans les deux langues de l'Eurométropole constituerait un moyen d'unifier l'espace de vie commun en reconnaissant la diversité linguistique qui le caractérise.

Le marqueur institutionnel porte sur un double constat : peu de sites internet municipaux renvoient à l'Eurométropole alors que les communes en font partie, d'une part, et, d'autre part, la vision métropolitaine de Lille se confond avec l'Eurométropole.

Les trois centres de l'Eurométropole, Lille, Kortrijk et Tournai, devraient au minimum être tous trois porteurs actifs et proactifs de la construction eurométropolitaine dans leur communication. Cela éviterait un déséquilibre entre communes et entre pays/régions, et enclencherait certainement un effet de diffusion auprès de leurs communes voisines. De surcroît, une telle communication institutionnelle bilingue dans les trois villes centres renforcerait la visibilité d'une contribution des trois pays et régions au même projet, au même territoire.

V. Propositions et perspectives

A. Propositions opérationnelles pour les collectivités territoriales

1. **Faire une communication** régulière (journaux, site internet des différentes collectivités territoriales) pour rappeler les compétences de chaque échelon, les services à la disposition des citoyen.ne.s et les projets en cours concernant la coopération transfrontalière. Les compétences et projets transfrontaliers ont toute leur place dans la communication politique locale.
2. **Comprendre** que le territoire, en tant que représentation mentale, résultat de constructions sociales, est en continuelle évolution. Si nous souhaitons construire un territoire transfrontalier, il faut alors permettre à chaque citoyen.ne de s'approprier le territoire par des actions ciblées. Par exemple, la jeunesse constitue un public particulièrement intéressant. Des actions de sensibilisation et de découverte peuvent lui faire vivre le territoire transfrontalier. Les perceptions de la jeunesse agiront sur les représentations familiales du territoire. Intégrer le transfrontalier comme une donnée actuelle qui double les anciens schémas nationaux demandera des actions diversifiées et régulières.
3. **Construire** une histoire commune, source de représentations territorialisées, qui soit autant une référence pour comprendre le passé et concevoir des perspectives d'avenir.
4. **Echanger** avec le grand public quand au rôle de la frontière dans l'Eurométropole. Présenter notamment la transformation progressive d'une frontière filtre à une frontière ouverte souligne les opportunités nouvelles offertes au territoire et aux citoyen.ne.s. Des collaborations avec les différents acteurs du territoire, notamment les universitaires, les opérateurs et les élus, seraient particulièrement riches pour concevoir et animer ses échanges.
5. **Donner la parole et écouter** les habitant.e.s. Permettre aux citoyen.ne.s d'exprimer leurs besoins dans le domaine transfrontalier visant une meilleure appropriation citoyenne : transport, habitat, services, loisirs, etc.

B. Perspectives scientifiques d'approfondissement

1. Un nouvel acteur territorial est apparu avec la loi NOTRe du côté français, la Métropole Européenne de Lille (MEL). Cette nouvelle intercommunalité va être elle-même porteuse de projets. Sa construction ne se fait pas dans une logique transfrontalière mais frontalière. Dans cette perspective nouvelle, que reste-t-il de l'Eurométropole ? La MEL n'est-elle pas une reconstruction de la frontière, contraire à la logique de l'Eurométropole, fédératrice des territoires belges et français ?
2. Une approche diachronique de l'étude des bulletins municipaux (supports papiers et numériques) sur une période plus longue serait riche d'enseignements. En effet, le programme RPCFE n'a pas permis de remonter dans les archives des bulletins municipaux faute de temps et de moyens. Etudier les bulletins à intervalle d'une décennie depuis 1990, première programmation Interreg, permet de vérifier la récurrence ou non des discours en faveur des projets frontaliers et transfrontaliers.
3. Elargir la base d'enquête et reproduire la méthodologie de l'enquête à 3 ans pour avoir une image dynamique des représentations et évaluer ainsi dans le temps l'efficacité des discours et l'appropriation du caractère eurométropolitain de certains événements et réalisations transfrontalières.
4. Le programme Interreg est entré dans une nouvelle période de programmation. La comparaison de la sélection de dossiers Interreg IV (cf. partie III) avec une sélection de dossiers Interreg V portés par l'Eurométropole permettrait d'analyser l'évolution des argumentations et les glissements sémantiques éventuels.
5. Développer une méthodologie pour analyser les discours sur la frontière à partir des réseaux sociaux et mettre en œuvre cette méthodologie sur une période donnée.
6. Lors des fermetures temporaires des frontières internes de Schengen, évaluer les impacts sur la vie quotidienne des frontaliers et l'organisation des flux transfrontaliers.

C. Valorisation scientifique du programme RPCFE

Valorisation dans le cadre de travaux de thèse

Pauline Papier :

« Construction des régions métropolitaines transfrontalières en Europe occidentale : stratégies politiques, recomposition scalaire et appropriation citoyenne. Une comparaison entre l’Eurorégion Transmanche (BE, FR, UK) et le Rhin supérieur (DE, CH, FR) »

Thèse de géographie politique menée par Pauline Pupier, sous la direction de Bernard Reitel, Professeur à l’Université d’Artois (Arras)

Laboratoire Discontinuités, EA 2468, Université d’Artois, F-62000 Arras

Financement paritaire du contrat doctoral par le Conseil régional de Nord-Pas de Calais et l’Université d’Artois

Soutenance prévue : automne 2018

Plus-value : Le projet RPCFE et le travail de thèse s’enrichissent mutuellement des interrogations théoriques, de la méthodologie, des résultats des questionnaires, et des analyses qui relèvent de la représentation et de l’appropriation citoyenne de l’Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai.

Maud Verherve :

« Le passage des frontières dans les pratiques et représentations »

Thèse de géographie culturelle menée par Maud Verherve, sous la direction de Patrick Picouet, Professeur à l’Université Lille 1 (Villeneuve d’Ascq) et la codirection de François Moullé, Maître de conférences à l’Université d’Artois (Arras)

Soutenance prévue : automne 2017

Plus-value : Le projet RPCFE nourrit par la méthodologie engagée et par les données recueillies un des trois terrains de thèse. Il contribue donc à enrichir la réflexion sur les pratiques et les représentations de la frontière grâce aux enquêtes menées sur le territoire transfrontalier. Il permet une comparaison avec un terrain mené à plus petite échelle, dans la ville de Roubaix, qui fait partie de ce même territoire transfrontalier qu’est l’Eurométropole. Il fournit des données qui permettent de contribuer à une géographie des frontières vécues et perçues.

Valorisation par des publications à paraître

Articles de revues scientifiques

- Considère S., Le loup F. & Verherve M. (à paraître en 2016), « Représentations de la frontière chez des étudiants en Belgique et en France (pré enquête pour le projet RPCFE) », Ottawa Press.
- Considère S., Leloup F. & Verherve M. (à paraître en 2016), « Etudier un territoire frontalier du point de vue des acteurs : interroger les représentations de la frontière », Ottawa Press.
- Moullé F. & Reitel B. (à paraître en 2016), « Gouvernance et production de lieux innovants transfrontaliers », Revue Belgéo.

Valorisation par des communications scientifiques

- Considère S., Leloup F. & Verherve M. (2014), « Représentations de la frontière chez des étudiants en Belgique et en France (pré enquête pour le projet RPCFE) », Colloque BRIT XIV, Arras-Mons-Lille, du 4 au 7 novembre.
- Considère S., Leloup F. & Verherve M. (2015), « Etudier un territoire frontalier du point de vue des acteurs : interroger les représentations de la frontière », 52^e colloque de l'ASRDLF, Montpellier, 7 au 9 juillet.
- Moullé F. & Reitel B. (2015), « Gouvernance et production de lieux innovants transfrontaliers », 52^e colloque de l'ASRDLF, Montpellier, 7 au 9 juillet.
- Pupier P. (2015), « La construction politique des régions métropolitaines transfrontalières en Europe occidentale », Doctorales de l'ASRDLF, Université Paris-Est, Marne la Vallée du 2 au 4 février.

Valorisation dans le cadre de cours et formations universitaires

- Leloup F., Considère S. & Luxembourg C., *Les représentations de la frontière*, journée interdisciplinaire franco-belge ouverte aux étudiant.e.s de premier cycle de géographie et de sciences politiques le 4 février 2014 en lien avec « La Triennale de l'affiche politique », Le Manège, Maubeuge.
- Leloup F., présentation de quelques résultats lors du cours de "Géographie politique" auprès d'étudiant.e.s de premier cycle en sciences politiques, UCL, Mons.
- Leloup F., présentation de quelques résultats lors du cours "Territoires et espaces publics" auprès d'étudiant.e.s de master 1 en administration publique, UCL, Mons.
- Moullé F., présentation de la méthodologie dans le cadre du Master 1 DTAE, Université d'Artois, Arras.

- Moullé F., présentation de quelques résultats lors du cours "Discontinuités" auprès d'étudiant.e.s de premier cycle en géographie, Université d'Artois, Arras.
- Encadrement d'étudiant.e.s aux techniques d'enquêtes : stage de Théo Declerck en mars et avril 2015, enquêtes sur le terrain par 8 étudiant.e.s en avril 2015, Université d'Artois, Arras.

VI. Table des figures

Figure 1 : Situation de l’Eurométropole.....	7
Figure 2 : La population de l’Eurométropole	8
Figure 3 : La structure d’une représentation sociale.	16
Figure 4 : Répartition de la population et communes retenues pour les enquêtes	18
Figure 5 : Communes retenues pour les enquêtes « représentations citoyennes »	19
Figure 6 : Tranches d’âges des personnes interrogées	20
Figure 7 : Lieux de résidence des enquêtés (France et Belgique)	20
Figure 8 : Lieux de résidence des enquêtés (espace frontalier franco-belge)	21
Figure 9 : Niveau d’étude des personnes interrogées	21
Figure 10 : Trajectoires des traversées frontalières régulières.....	22
Figure 11 : La vision du rôle de la frontière selon l’âge des personnes interrogées.....	24
Figure 12 : Frontières effacées, frontières marquées.....	26
Figure 13 : Les représentations de la frontière.....	27
Figure 14 : Ce qui freine et favorise le rapprochement entre Belges et Français.....	27
Figure 15 : Le rapport territorial à l’Eurométropole des personnes interrogées : résidence et lieu de travail	28
Figure 16 : Où les personnes interrogées ont-elles vu le logo de l’Eurométropole.....	29
Figure 17 : Activités, avantages ou lieux emblématiques connus	30
Figure 18 : Lieux de résidence des personnes informées sur l’Eurométropole	30
Figure 19 : Lieux de travail des personnes informées sur l’Eurométropole.....	31
Figure 20 : Choix des communes de l’échantillon « Représentations politiques » et démographie	38

Figure 21 : Carte de la présence de références à l’Eurométropole dans les sites internet des communes de l’échantillon.....	40
Figure 22 : Nombre de langues d’usage des sites internet dans les communes de l’échantillon	41
Figure 23 : Echantillon de programmes Interreg impliquant l’Eurométropole.....	43

VII. Table des matières

INTRODUCTION	2
I. CONTEXTE THEORIQUE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	4
A. APPROCHE THEORIQUE ET EPISTEMOLOGIQUE DE LA FRONTIERE	4
B. L'UNION EUROPEENNE ENTRE CLOISONNEMENT ET OUVERTURE	5
L'UNION EUROPEENNE EST UN LABORATOIRE DE FRONTIERES	5
LA FRONTIERE FRANCO-BELGE, UN MODELE DE FRONTIERE EN DEBORDERING DONT LE CŒUR EST L'EUROMETROPOLE	7
C. LA QUESTION DES REPRESENTATIONS – CADRAGE THEORIQUE	10
BIBLIOGRAPHIE	12
II. LES REPRESENTATIONS CITOYENNES	14
A. LES REPRESENTATIONS CITOYENNES DE QUOI PARLE-T-ON ?	14
B. COMMENT ÉTUDIER CONCRÈTEMENT LES REPRÉSENTATIONS CITOYENNES ?	16
C. MISE EN ŒUVRE DE L'ENQUETE	17
D. RESULTATS ET ANALYSE	20
BIBLIOGRAPHIE	32
III. LES REPRESENTATIONS POLITIQUES	33
A. LA REPRESENTATION POLITIQUE DE QUOI PARLE-T-ON ?	33
CONTEXTE	33
RAPPEL SUR LA NOTION DE REPRESENTATION	33
LES REPRESENTATIONS POLITIQUES	34
B. COMMENT ETUDIER LES REPRESENTATIONS POLITIQUES ?	34
C. ÉTUDE DES SITES INTERNET INSTITUTIONNELS ET DES PUBLICATIONS	36
LES OBJECTIFS	36
MISE EN ŒUVRE DE L'ÉTUDE DES SITES	37
PERSPECTIVE ET ELEMENTS DE RESULTATS	38
D. ÉTUDE DES DOSSIERS INTERREG	42
BIBLIOGRAPHIE	46
IV. ANALYSE CROISEE	47
A. CONFRONTATION AUX ELEMENTS THEORIQUES	47
B. CONFRONTATION DES REPRESENTATIONS	50
CONFRONTATIONS DES REPRESENTATIONS POLITIQUES ET CITOYENNES	50

REPRESENTATIONS ET RECOMMANDATIONS EN MATIERE DE COMMUNICATION	51
V. PROPOSITIONS ET PERSPECTIVES	53
A. PROPOSITIONS OPERATIONNELLES POUR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES	53
B. PERSPECTIVES SCIENTIFIQUES D'APPROFONDISSEMENT	54
C. VALORISATION SCIENTIFIQUE DU PROGRAMME RPCFE	55
VALORISATION DANS LE CADRE DE TRAVAUX DE THESE	55
VALORISATION PAR DES PUBLICATIONS A PARAITRE	56
Articles de revues scientifiques	56
Valorisation par des communications scientifiques	56
VALORISATION DANS LE CADRE DE COURS ET FORMATIONS UNIVERSITAIRES	56
VI. TABLE DES FIGURES	58
VII. TABLE DES MATIERES	60
VIII. ANNEXES	62

VIII. Annexes

Liste des annexes :

- Questionnaire France
- Questionnaire Belgique néerlandophone
- Questionnaire Belgique francophone

RPCFE – Questionnaire

A : Profil de l'enquêté

A.1 sexe de l'enquêté(e)?

Homme Femme

A.2 Quelle est votre année de naissance ?

19_____

A.3 Quelle est votre nationalité?

Française

Indiquez votre nationalité de naissance :

Etrangère

Indiquez votre nationalité :

A.4 Niveau d'étude ou niveau de diplôme du répondant ?

Si vous êtes en études

Quel niveau d'étude suivez-vous ?

Si vous êtes en activité, en recherche d'emploi ou retraité

Quel niveau de diplôme avez-vous?

- Vous n'avez pas été scolarisé ?
- Scolarité jusqu'en primaire inclus
- Jusqu'au secondaire inclus
- Jusqu'au Baccalauréat
- Diplôme supérieur de 1^{er} cycle (BAC+2 ou BAC+3)
- Diplôme de 2^d cycle universitaire (Y compris médecine, pharmacie, dentaire, ingénieurs, grande école, doctorat, etc...)

- A.5** Etes-vous ?
- Actif
- Retraité
- Sans Emploi

Dans quel emploi êtes/étiez-vous ?

- Ouvrier
- Employé
- Cadre intermédiaire
- Cadre supérieur
- Fonctionnaire
- Indépendant
- Autres :.....

A.6 Quelle est votre commune de résidence ?

Année d'arrivée :

Commune :

Département :

Pays :

A.7 Quelle est votre commune d'études ou de travail ?

Commune :

Département :

Pays :

B. Pratiques et usages de la frontière ?

B.1 est-ce que vous traversez la frontière pour aller :

	Dans quelle commune?	A quelle fréquence?	Pour quelle(s) raison(s) ?	Avec quel(s) mode(s) de transport ?
En Belgique		<input type="checkbox"/> 1 fois/semaine <input type="checkbox"/> 1 fois/mois <input type="checkbox"/> Plusieurs fois/mois <input type="checkbox"/> Une fois/an	<input type="checkbox"/> Travail <input type="checkbox"/> Etudes <input type="checkbox"/> Famille <input type="checkbox"/> Loisirs/culture <input type="checkbox"/> Achats et conso. (restaurant, café, shopping,...) <input type="checkbox"/> Autres :	<input type="checkbox"/> Voiture <input type="checkbox"/> Moto/scooter <input type="checkbox"/> Vélo <input type="checkbox"/> A pied <input type="checkbox"/> Bus <input type="checkbox"/> Train <input type="checkbox"/> Co-voiturage <input type="checkbox"/> Autres :
En GB				
Autres (précisez)				

Si vous passez la frontière France/Belgique, comment voyez-vous que vous avez passé la frontière ?

.....

Êtes-vous déjà allé dans un/des autre(s) pays ?

Oui

Non

Si oui, le ou lesquels ?

.....

Comment avez-vous vu que vous aviez passé la frontière dans ce/ces pays?

(Différentes réponses possibles selon les frontières)

.....

B.2 Pour vous, quelles sont les actions qui favorisent le rapprochement entre les habitants français et belges ?

.....

.....

.....

B.3 Pour vous, quels sont les actions qui freinent le rapprochement entre les habitants français et belges ?

.....

.....

.....

B.4 Pour vous, comment qualifiez-vous la frontière entre... ?

	Effacée --	-	0	+	Marquante ++
Wallonie et Flandres					
Nord-Pas-de-Calais et Wallonie					
Nord-Pas-de-Calais et Flandres					

B.5 Comment percevez-vous les slogans suivants :

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Indifférent	Plutôt pas d'accord	Vraiment pas d'accord
une frontière ne se voit pas c'est l'invention des hommes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La frontière est nécessaire à l'exercice du pouvoir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le contrôle aux frontières est un gage de sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
l'Europe efface les frontières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ici, la frontière a disparu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

C. l'Eurométropole

C.1 Connaissez-vous l'Eurométropole ?

Oui

non (Si non pas C3, C4, C5, C6)

C.2 Avez-vous déjà vu ce logo?



Oui

non

Si oui : où ?

EUROMÉTROPOLE
EUROMETROPOOL
 LILLE • KORTRIJK • TOURNAI

C.3 Pour vous, qu'est-ce que l'Eurométropole ?

C.4 Sur la carte suivante merci de localiser l'Eurométropole.



C.5 Citez des réalisations, lieux ou événements qui représentent l'Eurométropole (3 réponses maximum)

.....

C.6 Etes-vous informé sur l'Eurométropole ?

Oui

Non

Si oui, via quels canaux ?

Bulletin communal

Audiovisuel

Internet

Affichage

Autres (précisez) :

C.7 Voici une liste d'activités, d'avantages ou de lieux emblématiques, les connaissez-vous et si oui les utilisez-vous ou y participez-vous?

- Ateliers Culture dans l'Eurométropole
- Stadsmuziek Muse Muze
- Résidence d'artistes La Malterie
- EUROCLASSIC Lille-Kortrijk-Tournai-Roubaix (cyclotouriste)
- TERMM#2: The EuroRegional Music Meeting (Le Grand Mix)
- Championnat de la Ligue équestre Wallonie et Gd prix Eurométropole (Jumping)
- Festival NEXT

D.1 Auriez-vous une anecdote liée à une frontière ?

Merci pour l'intérêt et le temps consacrés à ce questionnaire

RPCFE – Questionnaire

A : Profiel van de respondent

A.1 Wat is uw geslacht?

- Man Vrouw

A.2 Wanneer bent u geboren?

19_____

A.3 Welke nationaliteit heeft u?

- Vlaamse

Welke nationaliteit had u tijdens uw geboorte?

- Buitenlander

Welke nationaliteit heeft u?

A.4 Wat is u hoogst voltooide opleiding?

Als u nog in opleiding bent

Wat is de opleiding waar u nog mee bezig bent?.....

Als u werkt heeft of werk zoekt of als u gepensioneerd bent

Welke diploma heeft u?

- Je hebt niet naar school geweest?
- Om het Lagere School opgenomen
- Om het Diploma Secundair Onderwijs
- Om het Bachelor (systemische of carrière)
- Master / PhD

A.5 Bent u? Actief

Gepensioneerd

Werkloos

Wat is/was uw beroepsstatuut?

Arbeider

Bediende

Middenkader

Topkader

Ambtenaar

Zelfstandige

Welke:

A.6 In welke gemeente woont u?

Sinds wanneer?

Gemeente/stad:

Provincie:

Land:

A.7 In welke gemeente werkt u of studeert u?

Gemeente/stad:

Provincie:

Land:

B. De praktijken en gebruiken van de grens?

B.1 Passeert u de grens om naar de volgende landen te gaan?

	In welke gemeente?	Frequentie?	Waarom ?	Hoe ?
Frankrijk		<input type="checkbox"/> 1 keer/ week <input type="checkbox"/> 1 keer/maand <input type="checkbox"/> Merdere keren <input type="checkbox"/> 1 keer/jaar	<input type="checkbox"/> Werk <input type="checkbox"/> Studies <input type="checkbox"/> Familie <input type="checkbox"/> Vrijetijd/cultuur <input type="checkbox"/> Kopen en consumptie <input type="checkbox"/> Welke :	<input type="checkbox"/> Auto <input type="checkbox"/> Motorfiets/scooter <input type="checkbox"/> Fiets <input type="checkbox"/> Lopen <input type="checkbox"/> Bus <input type="checkbox"/> Trein <input type="checkbox"/> Carpooling <input type="checkbox"/> Welke :
GB				
Andere landen(welke?)				

Wanneer u de Belgische-Frans grens passeert, hoe weet u dat u in Frankrijk bent?

.....

Bent u al naar een ander land geweest?

Ja

Nee

Welke?

.....

Hoe wist u dat u de grens gepasseerd had?

(Verschillende antwoorden zijn mogelijk volgens de verschillende grenzen)

.....

B.2 Wat verbetert volgens u de relatie tussen de inwoners van Frankrijk en België?

.....

.....

.....

B.3 Wat remt volgens u de relatie tussen de inwoners van Frankrijk en België?

.....

.....

.....

B.4 Hoe vindt u de grens tussen... ?

	Onopvallend --	-	0	+	Opvallend ++
Wallonië en Vlaanderen					
Nord-Pas-de-Calais en Wallonië					
Nord-Pas-de-Calais en Vlaanderen					

B.5 Hoe ziet u de volgende slogans waarnemen?

	helemaal eens	eens	noch mee eens	oneens	helemaal oneens
Een grens kan men niet zien en het is een menselijke uitvinding.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Een grens is nodig voor de uitoefening van de macht.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grenscontroles zijn een blijk van veiligheid	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Europa verwijdert de grenzen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hier is de grens verdwenen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

C. Eurometropool

C.1 Kent u Eurometropool?

Ja

Nee (si non pas C3, C4, C5, C6)

C.2 Heeft u het volgende logo al gezien?



Ja

Nee

Zo ja waar?

.....

EUROMÉTROPOLE
EUROMETROPOOL
 LILLE • KORTRIJK • TOURNAI

C.3 Wat is volgens u Eurometropool?

C.4 Kunt u op de volgende kaart Eurometropool lokaliseren?



C.5 Noem een paar werken, plaatsen of gebeurtenissen van Eurometropool (maximum 3 antwoorden)

.....

C.6 bent u geïnformeerd over Eurometropool?

Ja

Nee

Zo ja, dankzij welke kanalen?

Gemeenterapport

Internet

Audiovisueel

Affiches

Op een andere wijze :

C.7 Hieronder vindt u een lijst met activiteiten, voordelen of beroemde plaatsen. Kent u die? Zo ja gebruikt u die of deelt u mee?

- Ateliers Culture in Eurometropool
- Stadsmuziek Muse Muze
- Artist residency La Malterie
- EUROCLASSIC Lille-Kortrijk-Tournai-Roubaix (fiets rijden)
- TERMM#2: The EuroRegional Music Meeting (Le Grand Mix)
- Wallonië Equestrian League Championship en Grote Prijs Eurometropool (Jumping)
- NEXT Festival

D.1 Heeft u een anekdote in verband met een grens?

Dank u voor uw tijd en voor het antwoorden van de veldonderzoek

RPCFE – Questionnaire

A : Profil de l'enquêté

A.1 sexe de l'enquêté(e)?

- Homme Femme

A.2 Quelle est votre année de naissance ?

19_____

A.3 Quelle est votre nationalité?

- Belge

Indiquez votre nationalité de naissance :

- Etrangère

Indiquez votre nationalité :

A.4 Niveau d'étude ou niveau de diplôme du répondant ?

Si vous êtes en études

Quel niveau d'étude suivez-vous ?

Si vous êtes en activité, en recherche d'emploi ou retraité

Quel diplôme avez-vous?

- Vous n'avez pas été scolarisé ?
- Scolarité jusqu'à 5^{ème} primaire inclus
- Jusqu'au Certificat d'étude du premier degré (CE1D)
- Jusqu'au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS)
- Jusqu'au Bachelor (bac + 3)
- Diplôme de 2^d cycle universitaire (Y compris médecine, pharmacie, dentaire, ingénieurs, grande école, doctorat, etc...)

- A.5** Etes-vous ? Actif
- Retraité
- Sans emploi

Dans quel emploi êtes/étiez-vous ?

- Ouvrier
- Employé
- Cadre intermédiaire
- Cadre supérieur
- Fonctionnaire
- Indépendant
- Autres :.....

A.6 Quelle est votre commune de résidence ?

Année d'arrivée :

Commune :

Province :

Pays :

A.7 Quelle est votre commune d'études ou de travail ?

Commune :

Province :

Pays :

B. Pratiques et usages de la frontière ?

B.1 est-ce que vous traversez la frontière pour aller :

	Dans quelle commune?	A quelle fréquence?	Pour quelle(s) raison(s) ?	Avec quel(s) mode(s) de transport ?
En France		<input type="checkbox"/> 1 fois/semaine <input type="checkbox"/> 1 fois/mois <input type="checkbox"/> plusieurs fois/mois <input type="checkbox"/> une fois/an	<input type="checkbox"/> Travail <input type="checkbox"/> Etudes <input type="checkbox"/> Famille <input type="checkbox"/> Loisirs/culture <input type="checkbox"/> Achats et consommation (restaurant, café, shopping,...) Autres :	<input type="checkbox"/> Voiture <input type="checkbox"/> Moto/scooter <input type="checkbox"/> Vélo <input type="checkbox"/> A pied <input type="checkbox"/> Bus <input type="checkbox"/> Train <input type="checkbox"/> Co-voiturage Autres
En GB				
Autres (précisez)				

Si vous passez la frontière Belgique/France, comment voyez-vous que vous avez passé la frontière?

.....

Êtes-vous déjà allé dans un/des autre(s) pays ?

Oui

Non

Si oui, le ou lesquels ?

.....

Comment avez-vous vu que vous aviez passé la frontière dans ce/ces pays?

(Différentes réponses possibles selon les frontières)

.....

B.2 Pour vous, quelles sont les actions qui favorisent le rapprochement entre les habitants belges et français?

.....

.....

.....

B.3 Pour vous, quels sont les actions qui freinent le rapprochement entre les habitants belges et français ?

.....

.....

.....

B.4 Pour vous, comment qualifiez-vous la frontière entre... ?

	Effacée				Marquante
	--	-	0	+	++
Wallonie et Flandres					
Nord-Pas-de-Calais et Wallonie					
Nord-Pas-de-Calais et Flandres					

B.5 Comment percevez-vous les slogans suivants :

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Indifférent	Plutôt pas d'accord	Vraiment pas d'accord
une frontière ne se voit pas c'est l'invention des hommes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La frontière est nécessaire à l'exercice du pouvoir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le contrôle aux frontières est un gage de sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
l'Europe efface les frontières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ici, la frontière a disparu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

C. l'Eurométropole**C.1** Connaissez-vous l'Eurométropole ? Oui non (Si non pas C3, C4, C5, C6)**C.2** Avez-vous déjà vu ce logo? Oui non

Si oui : où ?

EUROMÉTROPOLE
EUROMETROPOOL
 LILLE • KORTRIJK • TOURNAI

C.3 Pour vous, qu'est-ce que l'Eurométropole ?

C.4 Sur la carte suivante merci de localiser l'Eurométropole.



C.5 Citez des réalisations, lieux ou événements qui représentent l'Eurométropole (3 réponses maximum)

.....

C.6 Etes-vous informé sur l'Eurométropole ?

Oui

Non

Si oui, via quels canaux ?

Bulletin communal

Audiovisuel

Affichage

Internet

Autres (précisez) :

C.7 Voici une liste d'activités, d'avantages ou de lieux emblématiques, les connaissez-vous et si oui les utilisez-vous ou y participez-vous?

- Ateliers Culture dans l'Eurométropole
- Stadsmuziek Muse Muze
- Résidence d'artistes La Malterie
- EUROCLASSIC Lille-Kortrijk-Tournai-Roubaix (cyclotouriste)
- TERMM#2: The EuroRegional Music Meeting (Le Grand Mix)
- Championnat de la Ligue équestre Wallonie et Gd prix Eurométropole (Jumping)
- Festival NEXT

D.1 Auriez-vous une anecdote liée à une frontière ?

Remercier le répondant pour l'intérêt et le temps consacrés à ce questionnaire